

L'ATHOG'LIEN



SOMMAIRE

- 02 *L'édito du Maire*
- 04 *L'Etat-civil 2024*
- 05 *Le Service Technique*
- 09 *Le Conseil Municipal des Jeunes*
- 12 *Le Centre Communal d'Action Sociale*
- 13 *La médiathèque*
- 15 *La parole aux associations*
- 42 *Compte rendus des derniers conseils municipaux*
- 45 *La fibre arrive !*
- 47 *La tribune*

L'Athog'lien - Bulletin municipal de la ville de Thueyts

Mairie

8 place du champ de Mars

07330 THUEYTS

Janvier 2025

15e édition

Directeur de publication : Pierre Chapuis

Rédaction - Conception : Service administratif - Élus

Photos : B.Civins - T.Brun - G.Blacher - Archives municipales

Impression : ACL Imprimerie - Aubenas - 800 tirages

Dépôt légal : Janvier 2025

N°ISSN - 2971 - 3617

L'ÉDITO DU MAIRE



Ce dernier Trimestre de l'année a été marqué par des évènements importants.

Nous avons subi les 16 et 17 octobre un épisode cévenol d'une rare violence. Il a engendré de nombreux dégâts aux équipements communaux et chez les particuliers. Dès le début de cet épisode et dans les jours qui le suivirent, les services municipaux et les élus ont œuvré pour faire face aux nombreuses inondations et glissements de terrain. Notre principale priorité a été de dégager les voies desservant les habitations pour qu'aucune maison habitée ne reste isolée. Cela a été réalisé avant le week-end. Les services techniques ont travaillé ensuite à la remise en état provisoire et à la sécurisation des lieux impactés. Je les remercie pour leur efficacité et leur dévouement.

J'ai fait ensuite procéder à l'ouverture d'une route desservant des locaux non habités mais où se trouvaient des animaux domestiques, pour cela j'ai pris un arrêté de réquisition.

Dès le 18 octobre j'ai fait auprès de l'Etat, une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour permettre aux habitants de bénéficier de la couverture spécifique de la part de leurs assurances et d'ouvrir à la commune la possibilité d'obtenir des aides dédiées à ce genre de sinistre. Un arrêté du ministre de l'Intérieur du 31 octobre 2024 a reconnu l'état de catastrophe naturelle pour notre commune.

Nous avons fait appel à un bureau d'étude pour réaliser un état des sinistres et leur chiffrage. La remise en état a été évaluée à plusieurs centaines de milliers d'euros. Un dossier complet de demande d'aide a été adressé à l'État et aux collectivités : Région, Département. Nous sommes dans l'attente des réponses. Dans tous les cas, nos efforts porteront en 2025 sur la remise en état des voiries et des réseaux qui ont été endommagés.

Durant les Vacances de Toussaint, à la suite de l'invitation de notre Député et de nos Sénateurs, les membres du Conseil Municipal des Jeunes se sont rendus à PARIS où ils ont été reçus au Sénat par Anne VENTALON et Mathieu DARNAUD. Ils ont bénéficié d'une visite guidée de ce haut lieu de la République, le Palais du Luxembourg.

Ils sont allés ensuite au Palais Bourbon, siège de l'Assemblée nationale, où ils étaient attendus par Fabrice BRUN ; ils ont eu la surprise de rencontrer Laurent WAUQUIEZ. Là, ils ont pu visiter les lieux et assister à une séance de questions au Gouvernement. Ils se sont aussi rendus dans plusieurs lieux emblématiques de la capitale (la Bibliothèque nationale, les Invalides, le musée de l'Homme) et ont pu apercevoir le Palais de l'Élysée, le chantier de la Cathédrale Notre-Dame et bien sûr la tour Eiffel. Ils sont revenus enchantés et très heureux de ce périple. Toujours actifs nos jeunes ont organisé avant Noël, un concours de la plus belle décoration de maison et de la plus belle décoration de vitrine. Les gagnants ont reçu un panier garni.

Cette fin d'année a vu se réaliser les travaux de goudronnage de la voirie communale : route de LUZET, du BOUCHET (La CROZE), de BRIGES, chemin de la CLAPOUZE et de l'HUBAC. Des bordures ont été posées le long de la rue de Georgie pour sécuriser le cheminement piéton. L'éclairage va être remis en place début 2025. La nouvelle voie Echelle du Roi / La Condamine a également été goudronnée. La micro-crèche qui a ouvert ses portes le 6 janvier 2025 en bénéficie. Après son écroulement, le mur de La Grand Font sera reconstruit en janvier.

Les travaux d'assainissement des EYMARDS ont débuté le 9 décembre ; une pause a eu lieu durant les fêtes. Ils ont repris le 6 janvier 2025. La réfection de l'intérieur de l'église va commencer elle aussi le 13 janvier 2025. Nous profitons de ces travaux pour refaire le toit de la sacristie qui en a grand besoin.

La mise aux normes thermiques de nos appartements communaux se poursuit et nos agents du service technique en profitent pour les mettre en parfait état et les repeindre. Quatre appartements pourront ainsi être remis en location en début d'année.

Ce dernier trimestre a été riche en réalisations et voit se concrétiser les projets que nous avons programmés. Les manifestations festives de l'automne ont eu un grand succès que ce soit : Blou Art en septembre, la foire à la Patate en novembre et le Marché de Noël en décembre. Je remercie tous les organisateurs et leurs équipes pour leur implication.

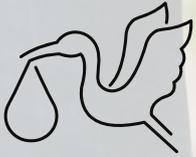
La fin d'année c'est aussi des moments de convivialité. Nous nous sommes retrouvés à 97 personnes pour le repas des Aînés qui a été apprécié de tous. Ceux qui ne pouvaient pas y participer ont bénéficié d'un colis, soit 105 de nos Aînés. Nous n'avons pas oublié les résidents de l'EHPAD Les Vergers ; ils ont reçu la visite d'une délégation du conseil municipal et du CCAS qui leur ont remis colis et friandises. Les enfants des écoles ont assisté à des séances de cinéma selon leur âge, puis, chacun est reparti avec un sachet de friandise. Un livre a été remis aux plus petits de la micro-crèche. Enfin, vendredi 10 janvier 2025 à 18h la cérémonie des vœux, nous a permis de commencer l'année par un moment de rencontre et de convivialité en présence de plus de cent cinquante Athogiens.



Comme vous pouvez le constater en lisant ces lignes, l'équipe municipale mobilisée autour de moi est restée très active et prévoit de nombreuses nouvelles réalisations pour 2025. En son nom et au nom du Conseil Municipal des Jeunes, je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

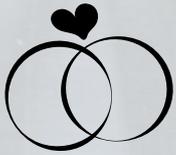
Pierre Chapuis
MAIRE DE THUEYTS

L'ÉTAT-CIVIL 2024



LES NAISSANCES

XWpdk Z o H è XWpdk Zi è Yk hhar ðha Y è
 Zahaq i è FD Zahaq p è Yk opa i è
 Xaj i kdW aZ dani Wj j è FD ' û Xaj i kdW aZ i dani Wj o è è



LES MARIAGES

YhWqs o Y è 3i Wbnai è A EE è
 i ðYk néWp ûè 3Zfk qZeoèù è EL è
 Yè ð of 3c ðbk j X J
 i Wòahk pb è 3i anYæn o è è FL
 n è cahopa è j ' è 3danvk c n EL è
 nkqt c 3lnkj æni è AY EH û
 Xhk j Zah p 3Xnk hhapX è ' l ' û



LES DÉCÉS

hWnk p nkYdani è	H è	n ' h r
YdWqs è Y è	L	FI D p
ckqnZkj Ynqoi è A è	EF	n ' h r
lW è bknaopl è	EMb	FDD è l è è
ikqh è f è A	FD	FDI è l è è
Xnauooa n è	M è	G c
W è naope c W h W Z h è	EE è	n ' h r
Ynqo n	EF è	n ' h r
hauj WqZ f è	N è	n ' h r
XhW d na nkqna u	FD è	JDI è l è è
Y W h W Z Xah è f è	GD è	n ' h r
l è dkpY è	l	GH ' Y '
pnquaj u è ' i kj è	EH	HMD' ' è
WqXanpf è'	FI	JI ' Y h è è
ZaqpoYd c ðhao W	EE	MD r è Y û
Yahæn h	L	n ' h r
fW Zapk	FI	l è p è
ðoWpah raj pWkj W è	FJ	EN d è
ZW è Wj WqZ i	FE è	FN l è è
Znarkj d	L û	EF l è è
hal W è a n	FF ' û	LI ' è Y d
raunaj Y dWkj Z d	ED û	FFD h è è
fkbbna f è	M ' û	FFD' e û è

LE SERVICE TECHNIQUE

Les travaux courants

Dans ce dernier trimestre, les agents ont procédé comme chaque année au ramassage des feuilles dans le village. Cela a été fait aussi souvent que possible, mais le nombre d'agents disponibles en fonction des autres besoins du service ne le permettait pas toujours.

20 bancs ont été achetés pour être posés au cœur du village et le long des chemins de promenades, les agents procèdent à leur pose dès que le planning le leur permet. Nombreux sont déjà installés.

Afin de permettre le bon écoulement des eaux pluviales très intenses au cours des derniers épisodes cévenols que nous avons subis, la municipalité a dû louer une mini-pelle afin de curer plus efficacement et plus rapidement les fossés emboués ou écroulés. Une grande partie des routes a été remise en état et sécurisée. Les parties manquantes le seront très prochainement.

L'équipe technique a aussi renforcé la descente du ruisseau de Dardet, qui suite aux crues successives années après années, avait fini par être sous-cavée. La descente du ruisseau a été bétonnée et empierrée au niveau de sa jonction avec le ruisseau du Merdaric, afin d'enrayer l'érosion.



Abattages d'arbre

Un arbre menaçant a dû être abattu au niveau de l'aire multimodale du parc du château de Blou. Ce vieux tilleul préservé jusqu'alors au cours des différents aménagements, présentait de nombreuses branches mortes, plus de la moitié de l'arbre avait dépéri représentant un danger imminent pour la population.



Ecole

Du nouveau mobilier a été acheté pour l'école : tables, bureaux, placards de rangement. Les agents ont dû procéder au montage des meubles ainsi qu'à leur installation dans le bâtiment. Ils ont également procédé à l'entretien courant du bâtiment, petits travaux d'électricité, plomberie, changements de serrures, nettoyage de la cour et autres travaux divers.

Entretien du parc locatif

La gestion des locations a été confiée à Ardèche habitat mais l'entretien des bâtiments reste à la charge de la commune, ainsi nos agents interviennent régulièrement pour des petites interventions telles que les fuites ou petits incidents. Lorsque que les appartements se libèrent, les agents les remettent en état : peinture, remplacement de prises ou interrupteur, remplacement des sanitaires : lavabo, toilettes etc.



Le service de l'eau et de l'assainissement

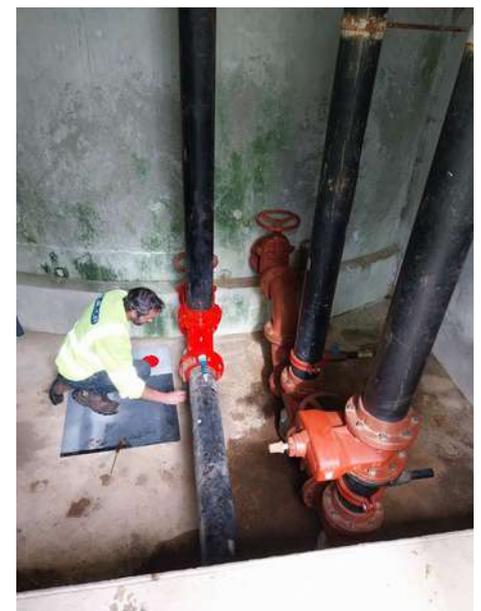
De nombreux raccordements au réseau d'eau et d'assainissement en été réalisés sur des constructions nouvelles.

Il a aussi été procédé à la vidange et la désinfection des réservoirs d'eau potable.

Toutes les vannes des différentes stations de pompage ont été décapées et repeintes et afin de permettre une meilleure durée dans le temps et d'éviter l'installation de rouille sur ces dernières.

Le vase d'expansion du pompage de la Grand-Font (dispositif anti-bélier permettant d'éviter les coups au démarrage et à l'arrêt des pompes) a été remplacé par un système neuf.

Le remplacement d'un moteur et d'une pompe est en cours au niveau du pompage de la Grand Font



De nombreux regards ont été remis à la côte dans la poursuite de la refonte des plans et de la reconnaissance des réseaux et du schéma directeur. Certains de ces regards avaient été recouverts lors d'opération de goudronnage. Leur remise à la côte permet donc de retrouver un accès et de pouvoir faire une reconnaissance du réseau d'eau par l'entreprise mandatée, par la commune et les agents.

Les tests à la fumée ont été réalisés sur les réseaux d'assainissement, cela permet d'identifier les entrées d'eau parasites qui se retrouvent au niveau de la station d'épuration. En effet, pour certaines habitations, les eaux pluviales rejoignent le réseau d'assainissement. En cas de fortes pluie, des mètres cubes d'eau pluviales rejoignent la station d'épuration et engorgent le système de traitement des eaux usées, mettant la station en surverse.

Extension du réseau d'assainissement collectif au Hameau des Eymards

La Commune vient de conduire à son terme la procédure de mise en conformité des périmètres de protection des captages et des travaux qui en découlent.

S'agissant du captage de l'Hubac, il s'avère que le hameau des Eymards se situe dans le périmètre de protection éloigné de celui-ci et que les habitations disposent actuellement d'un assainissement autonome.

Certains diagnostics présentent des défauts d'usure avec un risque de dysfonctionnement majeur et un autre jugé non conforme. La municipalité lance une extension du réseau d'assainissement collectif afin de collecter l'ensemble des habitations du hameau et de sécuriser la ressource en eau.



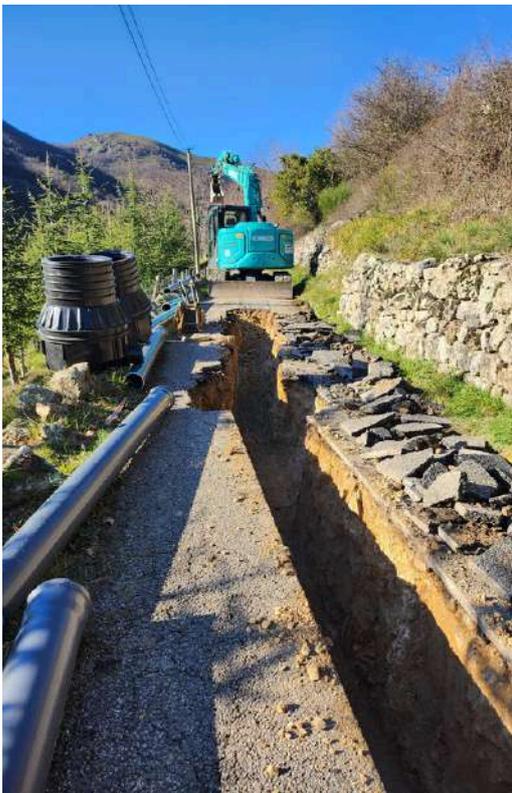
Une mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension du réseau a été confiée au bureau d'études Rhône Cévennes Ingénierie de Lachapelle-sous-Aubenas pour l'extension du réseau pour un montant de 18 362.71 €HT soit 22 035.25 € TTC.

Le marché est attribué à L'entreprise VALETTE, pour un montant de 170 602,64 €HT soit 204 723.17€ TTC. Cette opération pourrait bénéficier des subventions suivantes :

Département au titre Atout Ruralité 07 : 40% soit 92 000€

l'Etat au titre de la DETR : 40% soit 92 000€

La commune financera 20% de l'opération soit 46 000€



Les compteurs d'eau

Le relevé des compteurs d'eau a été fait en cette fin d'année par les agents municipaux.

Si les compteurs se trouvent dans votre propriété et non sur le domaine public, nous vous remercions de bien vouloir veiller au bon entretien des abords des regards et d'en garantir un accès facilité pour les équipes techniques



Épisode cévenol - Les dégâts

Comme régulièrement lors d'épisodes météorologiques intenses, les agents sont amenés à intervenir parfois la nuit. En effet il n'est pas rare d'intervenir pour des chutes d'arbres dues au vent ou au ruissellement des eaux, provenant parfois de parcelles privées en bord de routes et chemins qui ne sont pas assez entretenus.

Les agents ont remblayé et nivelé la piste de Combegleyse... malheureusement, suite à l'épisode cévenol, le travail a dû être refait car une partie du terrain qui surplombe la piste s'est effondré à cause des ruissellements... la remise en état, bien plus conséquente, a cette fois-ci été effectuée par une entreprise spécialisée.

Le ruissellement des eaux de pluies peut parfois transporter des mètres cubes de gravier et d'autres matériaux obstruant la chaussée. Nos agents réagissent au plus vite afin de dégager les voies de circulation et de canaliser ses ruissellements afin d'éviter d'autres dégâts.

Dans ces moments-là le service technique intervient en fonction des urgences et des appels reçus en Mairie.

Ce genre d'intervention nécessite souvent l'emploi du tractopelle.

Le départ de la passerelle de Luzet, plan incliné constitué de pierre, a été emporté par les eaux. Par chance, la partie bétonnée dans laquelle les câbles de la passerelle sont ancrés n'a pas été fragilisée.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

L'opération brioches

Pour la quatrième année consécutive, le Conseil Municipal des Jeunes a donné de son temps au profit d'une action de solidarité lors de la vente de brioches, organisée au profit de l'ADAPEI. Cet événement, qui s'est tenu le 13 octobre, a rassemblé des jeunes motivés et déterminés à soutenir une cause qui leur tient à cœur.

L'ADAPEI (Association Départementale des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales) œuvre depuis de nombreuses années pour améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap et de leurs familles. L'opération "Brioches" est une initiative nationale qui permet de récolter des fonds pour soutenir les projets de l'association, tels que des activités éducatives, des sorties et des formations. En participant à cette opération, le Conseil Municipal des Jeunes a souhaité contribuer à cette belle mission.



Cérémonie du 11 Novembre

Le 11 novembre est une date empreinte de mémoire et de respect, marquant l'armistice de la Première Guerre mondiale. Chaque année, notre commune se rassemble pour honorer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la France. Cette année encore, le Conseil Municipal des Jeunes a joué un rôle essentiel durant cette commémoration.

Nos jeunes conseillers se sont engagés avec enthousiasme et dévouement pour rendre hommage à nos héros. Ils ont participé activement à la cérémonie : dépôt de gerbes au pied du monument aux morts, port du drapeau, lecture des noms des soldats tombés pour la France. Symbolisant notre gratitude et notre reconnaissance envers ceux qui se sont tant sacrifiés pour notre liberté, mais aussi les valeurs de courage et de solidarité qui nous unissent. Leur présence a ajouté une touche de jeunesse et d'espoir à cette cérémonie solennelle.

Leur participation active est un bel exemple de citoyenneté et de respect des valeurs républicaines.



Concours de vitrine et maison décorées

Le Conseil Municipal des Jeunes a organisé la 4ème édition du concours de vitrines et maisons décorées pour Noël. Cette année encore, la créativité et l'esprit festif de notre commune ont brillé de mille feux ! Après une évaluation attentive des participants inscrits, nous avons le plaisir de féliciter nos deux gagnants dans la catégorie des maisons :



M. et Mme DESORIO (montée de la Borie)



Mme VERNE (chemin de l'échelle du Roi).



L'institut de beauté « Ophrys esthétique » dans la catégorie commerce

Le CMJ remercie tous les participants pour leurs efforts et leur enthousiasme, qui ont contribué à rendre notre ville encore plus belle durant cette période festive.

Le voyage à Paris

Suite à l'invitation de nos parlementaires, le Conseil Municipal des Jeunes a réalisé un voyage d'étude à Paris. Cette expérience a été enrichissante et mémorable pour nos jeunes élus.

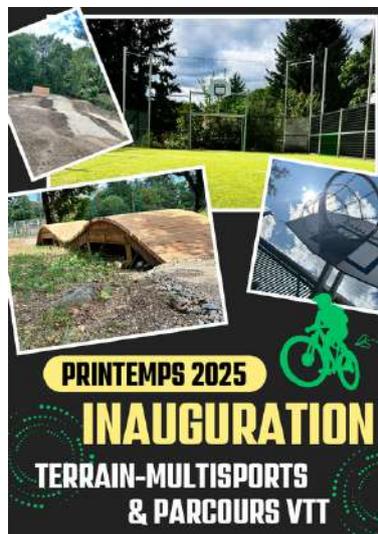
Au programme de ce voyage, une visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat, où nos jeunes ont eu l'opportunité de découvrir le fonctionnement des institutions françaises. Ils ont pu assister à des séances plénières, échanger avec des députés et sénateurs, et poser des questions sur le processus législatif. Ces rencontres ont permis aux membres du CMJ de mieux comprendre le rôle des parlementaires et l'importance de la participation citoyenne dans la démocratie.

Les jeunes ont également visité des lieux emblématiques de la capitale, renforçant ainsi leur connaissance de l'histoire et de la culture française.

Nous tenons à remercier nos parlementaires pour leur accueil chaleureux et leur soutien. Ce voyage a non seulement été une expérience éducative, mais aussi une belle occasion de représenter notre commune à Paris.



A noter dans vos agendas....



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les élues en pleine préparation des sachets de goûters qui ont été distribués aux enfants lors de l'arbre de Noël des écoles le jeudi 19 décembre, à la Vesprade, où 2 films ont été projetés.



Jeudi 12 et vendredi 13 Décembre, les élus ont reçu en Mairie les Athogiens de 80 ans et plus, afin de leur offrir le colis de Noël.

Le 17 décembre le Maire et les membres du CCAS se sont rendus à l'EHPAD "Les Vergers" afin de remettre le colis aux résidents.

Les colis de Noël ont été soigneusement préparés par la "Cave de la Vallée"



Sylvain aux fourneaux... son équipe au service... Dominique Poncelet dit "Ponpon" à l'animation : Succès assuré pour cette soirée des aînés 2024 !!

Les convives se sont régalés et ont profité de la soirée musicale.

97 repas ont été servis



LA MEDIATHEQUE DU VAL D'ARDECHE

Après un mois d'octobre à nouveau riche en propositions (Exposition « **Reine des Prés** », peintures des élèves de l'atelier Shanti art à Thueyts, et de leur professeure Béatrice Jusrendot ; « Un livre un film » à propos de « **La guerre des Lulus** » sorti en 2022, adaptation d'une bande dessinée relatant les aventures d'un groupe de jeunes sur fond historique ; **Le voyage de Pilgrim** : Histoires, chansons, jeux, LSF par Suzanne Joux ; sans oublier la traditionnelle **Soirée scrabble** pour les adultes. ; ce fut en novembre une troisième conférence de Michel Lascombe sur l'actualité constitutionnelle de la France et ses aléas : « **Combien de temps encore** ».

Et une innovation destinée au Jeune public et aux familles soucieuses de l'avenir de leurs jeunes : le samedi 30 novembre fut proposé un temps d'échange autour des métiers. « **Des métiers, mon avenir** », permettant aux adolescents de connaître les réalités concrètes de quelques grands secteurs d'activités professionnelles. Des contacts ont été pris, des échanges ont eu lieu, les participants se sont tous dits satisfaits de la proposition.



Pour cette première nous avons mis en avant les métiers de la sécurité et de la protection (armée, gendarmerie, sécurité civile, etc) ainsi que les métiers culturels (métiers du spectacle, du livre, de la mode, de l'audiovisuel, du théâtre, du cinéma, de la presse, du tourisme, métiers artistiques, etc). Nous sommes à l'écoute de vos suggestions pour organiser une prochaine session consacrée à d'autres catégories de métiers.

Un très grand merci aux nombreux professionnels qui ont consacré du temps ce samedi après-midi à accueillir les jeunes lycéens et collégiens.

Comme d'habitude, la médiathèque s'est jointe aux commerçants de Thueyts lors du marché de Noël. Le samedi 07 décembre, à 15h, 16h et 17h, l'équipe s'est mobilisée pour proposer aux personnes présentes un moment convivial autour des **lectures et des contes de Noël**.



Samedi 21 décembre la médiathèque a proposé aux familles une création de son atelier contes sous forme d'un **jeu-enquête**. Le plus jeune des rennes du Père Noël ayant disparu les familles étaient conviées à traverser en équipes des épreuves faisant appel à des talents variés (habileté, logique, observation, imagination, collaboration...)

18 enfants et 16 adultes ont participé avec beaucoup d'entrain à la recherche de la clé de l'énigme qui a été découverte après bien des péripéties et un témoignage inattendu. Le jeu s'est clôturé avec un goûter permettant de prolonger ce moment partagé de façon conviviale.



Cette année encore, nous avons accueilli les écoles de Thueyts (privée et publique), les résidents de l'Ehpad et le Relais Petite Enfance. Ces partenariats perdureront en 2025, avec des lectures, des visites d'expositions et de nouvelles animations : les CM2 des deux écoles suivront une initiation aux outils informatiques dans nos locaux et les résidents de l'Ehpad suivront avec nous le voyage autour du monde de Chris Kale et Valérie Meylan (<https://chriskale.over-blog.com/> ou sur la page Facebook "En paix autour du monde") en découvrant tous les mois ses aventures grâce à ses photographies et ses textes.

Après une année 2024 bien chargée, nous allons continuer sur cette lancée et vous proposer de nombreux événements variés pour 2025.



En janvier, avec la **Nuit de la Lecture**, dans le cadre de l'événement national du ministère de la Culture : le samedi 25 janvier à 17 h, nous vous proposons de participer à notre quatrième **scène ouverte**. Le thème, non-obligatoire, de cette année est « les patrimoines ». Si vous souhaitez partager avec tous, durant 6 minutes maximum, un texte, un poème, une lecture, un conte ou même une blague ; si vous souhaitez lire, réciter, chanter, déclamer, etc., n'hésitez pas à vous inscrire auprès de la médiathèque (par mail ou par téléphone). Pour ceux qui ne souhaitent pas prendre la parole, vous êtes les bienvenus pour assister avec nous à ce moment sympathique. Un pot offert par la commune clôturera cette soirée.



Depuis 2022, en collaboration avec la Maison de l'Image, nous vous proposons chaque trimestre une projection dans le cadre du cycle « Un livre un film ». En 2025, pour vous remercier de votre fidèle présence aux précédentes séances et pour prolonger cette dynamique, nous vous proposons un **mini festival Un livre un film**, du 31 janvier au 02 février.

Au programme, cinq projections d'adaptations de livres au cinéma durant le week-end. Nous commencerons le vendredi soir avec en clin d'œil, un film qui parle de littérature mais qui n'est pas une adaptation : **Jane Austen a gâché ma vie**.

Le samedi, le film des frères Larrieu, **Le roman de Jim** adapté du livre éponyme de Pierric Bailly. Un **pot d'ouverture** vous sera proposé à l'issue de cette séance. Puis ce sera la projection du film **Edmond** d'Alexis Michalik, une adaptation joyeuse et romanesque de la pièce de théâtre qu'il a écrite.

Le dimanche, le jeune public et la poésie ne seront pas oubliés avec une proposition de courts-métrages d'animations : **En sortant de l'école, à nous le monde !** Un **goûter** sera proposé à l'issue de la séance. Pour clôturer ce week-end, **Le nom de la rose** de Jean-Jacques Annaud. L'occasion de voir ou revoir au cinéma cette adaptation restaurée du chef d'œuvre d'Umberto Eco.



Du 4 au 6 juillet, la médiathèque se joint au Centre de la Guitare qui organise son **Festival Festi'guitare**. Vous pourrez ainsi profiter de diverses animations dans les locaux de la médiathèque, et d'un concert le samedi soir.



La médiathèque, pour la troisième fois consécutive, souhaite également participer à l'évènement national « **Partir en livre** ». Entre le 20 juin et le 20 juillet, des animations seront proposées aux jeunes pour mettre en avant la lecture, tout en s'amusant. Nous sommes en train de réfléchir aux jeux qui seront proposés au jeune public. Restez à l'affût des actualités !

Et bien sûr, en juillet-août, nous revenons avec la quatrième saison des « **Vendredis du Château** » ! Le programme est actuellement en préparation, mais nous pouvons déjà vous dire que les intervenants et les spectacles seront multiples, avec du théâtre et de la musique notamment. Et toujours une vraie diversité de styles. Réservez vos vendredis !

La saison estivale signe également le retour des expositions sur les deux mois de vacances. Suivez les affiches !



La médiathèque annonce ses animations et ses actualités sur la page qui lui est dédiée sur le site de la Mairie de Thueyts, ainsi que sur les pages Facebook et Instagram de la commune et sur Panneau Pocket ! Restez connecté pour en savoir plus !

Et la bonne nouvelle pour 2025 : la gratuité pour tous !

Les jeunes de moins de 18ans bénéficiaient de la gratuité pour leur abonnement. Depuis le 23 mai 2024, cette gratuité s'est étendue aux personnes de plus de 70 ans. Le 12 décembre 2024, le conseil municipal a voté la **gratuité générale des abonnements** à la Médiathèque du Val d'Ardèche, à compter du 01 janvier 2025. Cette délibération s'inscrit dans une volonté de la commune d'ouvrir et de faciliter l'accès de tous à l'information ainsi qu'à une offre culturelle riche et diversifiée.

L'équipe de la médiathèque reste à votre disposition et à l'écoute de vos propositions (achats, animations, expositions...) et vous souhaite une joyeuse année 2025 !

LES ASSOCIATIONS ATHOGIENNES

ACA - Association communale de chasse agréée

Elodie.monteillard@sfr.fr
04.75.36.88.39

Cavalcade du Val d'Ardèche

cavalcadeduvaldardeche@gmail.com
06.14.93.38.38

Judo Thaï Athogien

d.guichard07@orange.fr
06.19.82.54.62

Gymnastique volontaire

gymvolontaire-007013@epgv.fr
06.43.77.92.24

Les coureurs de crêtes

phbourret@gmail.com
lescoureursdecrettes.fr

Karaté Do

aurore.menant@orange.fr
06.16.51.53.67

Football U.S.P.H.C

richard.souchon@gmail.com

Centre équestre l'écrin de Gaïa

ecrindegaia@orange.fr
06.71.10.54.39

Société de boules lyonnaises

liogier.arlette@wanadoo.fr
04.75.36.61.51

Tennis Club Athogien

tennisclubathogien@gmail.com
04.75.36.48.95

Trail de la chaussée des géants

jeanluctestud07330@gmail.com
06.72.08.20.36

La Foulée Athogienne

lafouleeathogienne@gmail.com

Comité des fêtes

comitedesfetesdethueyts@proton.me

Association des Jeunes Athogiens

vidal_dylan@yahoo.fr
06.17.26.62.19

Association des Artisans et Commerçants Athogiens

aaca07330@hotmail.com

Viva Thueyts

jeanluctestud07330@gmail.com
06.72.08.20.36

Club Rayon de Soleil

viannet.gilles@orange.fr
04.75.36.45.69

Chorale Acanthe

bernardduret@hotmail.com
06.77.44.01.75

Les amis de l'école publique

lesamisdelecolepublique@gmail.com
06.72.64.70.94

Coopérative école publique

ce.0071383r@ac-grenoble.com
04.75.36.44.08

Créa'Thueyts

creathueyts@laposte.net
06.25.41.83.23

Shanti'art

crowbadhra@gmail.com
06.75.37.12.78

APEL Ecole privée

04.75.36.44.89

OGEC

jeanluctestud07330@gmail.com
06.72.08.20.36

La Fabrik

lafabrik07@laposte.net

Le centre de la guitare

06 84 27 30 36
contact@lecentredelaguitare.fr

Le scarabée

association-scarabee@hotmail.fr

ASEET (Asso. rénovation église de Thueyts)

aseet@laposte.net
Facebook : ASEET Thueyts

ADMR

collines.vivarais@fede07.admr.fr
04.75.36.31.77

Amicale des pompiers

En Mairie
8 pl champ de Mars

Secours catholique

viannet.gilles@orange.fr
04.75.36.45.69

FNACA

liogier.arlette@wanadoo.fr
04.75.36.61.51

Paroisse Marie Rivier

paroissemarievier@wanadoo.fr
04.75.38.07.99



Articles fournis par les associations et sous leur responsabilité

KARATE SHOTOKAN

Chez les enfants, l'adolescent et le jeune adulte, le karaté permet de canaliser l'énergie, se défouler, tout en respectant les règles de jeu. Il apprend la discipline et le respect des autres. À l'âge adulte, il permet un entretien physique général, bien se sentir dans son corps, garder la souplesse.

Venez découvrir le karaté Do dans un cadre convivial

Mardis et vendredis 18h - 19h45 Thueyts

Mercredis 17h45-18h45 enfants (6-11ans)

18h - 19h45 ados-adultes (12 ans et plus)

Professeur Roger Menant 7eme dan D.E

Aurore Menant 4 ème dan CQP karaté B.E Apt.

Renseignements au 0616515367 (Aurore)

1 cours d'essai gratuit.



LE CENTRE DE LA GUITARE

Cette association loi de 1901 existe depuis 1998. Sa vocation est de promouvoir la guitare et la chanson sous toutes leurs formes, au travers d'ateliers et de concerts de musique vivante. Son siège social est à présent à Thueyts. Ce transfert récent s'inscrit dans la suite logique de ses activités. En effet, le CDLG organise des ateliers d'écriture de chansons et des stages de guitare depuis de nombreuses années dans le village, investissant des jardins, le parc du chateau ou encore les salles voûtées.

Par ailleurs, sous la présidence de Valérie Labrot, des concerts ont vu leur première édition salle Vesprade, tel "Fenêtre ouverte" le 28 septembre 2024.

Mais un nouveau projet verra le jour à l'horizon de juillet 2025. Il s'agit de la première édition de "FestiGuitare", un festival de guitare et de chansons qui rayonnera sur la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans, avec le village de Thueyts pour épïcentre. Des concerts (à Montpezat, Thueyts et Prades), des expositions, des animations off, un mini stage d'accompagnement tous niveaux, et un GuitarOké sont au programme... À suivre !

www.lecentredelaguitare.fr

Valérie Labrot,

205 rue des Higoux, 07330 Thueyts, 06 84 27 30 36

contact@lecentredelaguitare.fr



ASSOCIATION DES JEUNES ATHOGIENS

Chaque année de plus en plus de jeunes bénévoles nous rejoignent pour organiser la fête votive de Thueyts, ou dernièrement le Bal du mois d'octobre. En 2024, on compte 6 nouvelles recrues âgées de 18 ans à peine accompagnées d'un staff plus aguerri en la matière. Bravo pour cet engagement, mais aussi merci à la commune, aux forains, ainsi qu'aux commerçants qui participent à la réussite de cette fête.

Les « fêtards » ont cette année été plus nombreux que les années précédentes, avec un très bon esprit de convivialité que nous tenons à souligner.

Vivement l'année prochaine !

Vidal Dylan

Président de l'association



TRAIL DE LA CHAUSSÉE DES GÉANTS

XIème édition du Trail

La Chaussée des Géants cool à Flo...



Il est 5h00 à Thueyts ce samedi 1er juin... le retrait des dossards commence malgré le froid ambiant. Tous les voyants sont au vert pour vivre une merveilleuse 11ème édition. Tout coule à flot...

À commencer par le nombre d'inscrits : 1117 cette année, soit 11% de plus que le record de cette manifestation. La veille, 180 enfants des écoles de Thueyts et Montpezat ont pris part à la fête. Le jour même 200 randonneurs découvrent les parcours permanents sur le 10km ou le 20km, avec la possibilité de s'arrêter au km15.

Afflux également de féminines et de partants sur le 51km et un 20 km qui affiche complet. L'édition 2024 verra aussi un flot de records. Ainsi, sur le 20 km, après trois victoires, Ludvik Fernandes rempile sur ce format. Il atomise l'épreuve pour ramener le record en terre ardéchoise. Il décroche un fantastique chrono en 1h30'30". C'est beaucoup moins cool pour Jean-Paul Duru (1h40'01") qui livre une belle bataille à Baptiste Gibert (1h40'16"). Chez les filles, Lisa Giffon remporte l'épreuve en 1h56'24" et décroche la meilleure performance. Cassandra Martinet termine 2ème en 1h57'27" devant Coralie Blanchard, 2h04'32".

Sur le 10km, Thibault Guillot gagne en 47'24" devant Nathanaël Pujol, 48'55". François Duquesne complète le podium en 50'03". Chez les filles, un temps de 1h03'38" permet à Magali Daunis de monter sur la plus haute marche, devançant Amélie Croze (1h05'40") et Laure Gicquel (1h08'06").

Sur la Grande Boucle des 3 Vallées, une belle bagarre s'annonçait entre le double tenant du titre Florent Rigaud et Léopold Fauchier, vainqueur du 20km l'an dernier. Celui-ci, spécialiste des formats courts, s'est lancé cette année sur le 51 km à l'instigation de Talus'in et n'a pu refuser d'être le parrain 2025 en cas de victoire. Les organisateurs en profitent pour remercier Léopold d'avoir accepté de relever un tel défi.





Il est 6h30, la bataille est lancée... Comme promis les deux coureurs partent en mode sniper sur l'ascension de Chaumiène où le froid surprendra bon nombre de coureurs. Habitué du parcours, Florent a bien préparé son ravito de Mayres où il ne s'arrête pas grâce à l'assistance de son frère. Il en profite pour mettre un coup de collier dans l'ascension d'Abraham (la difficulté de l'épreuve) et passe seul au sommet. Si tout cool pour Flo, derrière lui, une nouvelle bataille s'annonce. Pointé 5ème à Mayres, l'opiniâtre Jérôme Lassale ne lâche rien comme à ses habitudes... Il met la seconde pour reprendre Tobias Olla et tous les deux pointent 3ème à Jaujac derrière Léopold et Flo. Si les deux premières places semblent jouées, tout reste donc à faire pour la dernière marche du podium. Dans l'ascension de Ladenne Léopold Fauchier accuse le coup et se fait reprendre pour terminer au pied de la boîte. Ce jeune coureur, rapide à fort potentiel, a tout le temps d'apprendre pour devenir un jour le Géant de La Chaussée ... patience à lui. De son côté, Tobias Olla lâche les chevaux et s'envole pour une 2ème place en 5h09'29", derrière l'intouchable Florent Rigaud (4h53'54") qui bat son record personnel et en profite pour devenir le seul triple vainqueur. Jérôme Lassale gère sa fin de course pour compléter le podium en 5h14'50". Saluons la belle performance de notre partenaire athogien Cédric Moinel, en 6h52.

Chez les filles, en l'absence de Lucie Bidault, la double tenante du titre, tout le monde attendait Joelle Beusse et Christelle Vandenbulcke présentes toutes les deux sur le podium 2023, mais aussi la marraine 2024 Aurelia Truel. Finalement, c'est Marina Rebollo, la féminine en forme du moment qui remporte l'épreuve en 6h13'44". Christelle Vandenbulcke a su gérer sa course pour s'octroyer une belle 2ème place en 6h27'17" devant Bertille Faure, 6h36'24". À noter la belle 4ème place de la locale Marie Garcia. Pas dans un grand jour, Aurelia Truel termine 5ème. Elle fut une belle marraine de cœur pour cette 11ème édition de la Chaussée.

Question cœur, en partenariat avec le Rotary Club d'Aubenas-Vals, un chèque de 1300€ a été remis à l'association Accueil et Accompagnement (Service Oncologie du Centre Hospitalier d'Aubenas).

Nouveauté en 2024, le Challenge Crédit Agricole a été très apprécié par les coureurs. Un joli petit sac de produits du terroir les a récompensés.

A l'issue de cette belle journée, les organisateurs remercient l'ensemble des participants, des bénévoles, des riverains, des partenaires et des élus qui ont grandement contribué à la réussite de cette 11ème édition. C'est grâce à eux que le Trail de La Chaussée des Géants est Talus'inant !!!

Un rêve se réalise l'an prochain : pour sa 12ème édition le Trail de la Chaussée des Géants intègre le « Challenge National Trail » .

Alors si tu veux faire un pas dans la cour des grands , rendez-vous le samedi 7 juin 2025 !



VIVA THUEYTS

Créée en janvier 2022, notre association compte 72 adhérents. Elle a pour objet d'organiser des événements principalement sportifs et culturels, mais aussi d'entretenir le patrimoine. Si vous voulez nous rejoindre, merci de contacter un membre du bureau :

Président : Testud Jean luc
Vice-président : Pons Thierry
Trésorier : Litot Elisabeth
Secrétaire : Pinède Audrey
Secrétaire adjoint : Party Philippe

Samedi 11 Aout : Concours de Boules Lyonnaises

Malgré la chaleur alors que le thermomètre dépassait les 40° C., 16 équipes se sont retrouvées sur la place du Champs de Mars pour la sixième édition du Challenge Hervé de Chirée.

Au terme de cette rencontre animée, la victoire est remportée par l'équipe emmenée par Éric Charbonnier avec son frère Gilbert complétée par Arnaud Xavier (champions d'Ardèche quadrette et doublette), Jules Arnaud (2 fois champion de France doublette et champion de France par équipe de 6 international U 18) et la talentueuse Lena Van Den Berghe, 5 fois championne de France (doublette, tir rapide) face à l'équipe de notre partenaire Thierry De Chirée avec Thierry Drevon, Serge Fauchier, Jean François Miquel et Magali Gorgelin. Bravo à tous !



Lundi 11 novembre : Fête de la Patate

Sous un soleil radieux, la 17e édition de la fête de la patate a battu un record de participation, rassemblant 106 exposants et attirant des milliers de visiteurs.

Cet événement qui clôture la saison touristique met à l'honneur la richesse des productions locales, avec des tonnes de pommes de terre vendues mais également bien d'autres produits du terroir. Dans une ambiance festive unique, les visiteurs ont pu déambuler entre les stands. Ils ont apprécié l'aligot préparé à cette occasion et servi dans la salle des fêtes ou dégusté dans le parc frites, tartiflette, crêpes et sandwiches grâce aux parents d'élèves qui ont pris en charge la petite restauration. Ce fut une belle journée !



Dimanche 14 avril et dimanche 20 octobre : Thés dansants

De nouvelles recrues ont rejoint les amateurs de danse fidèles au rendez-vous. Tous ont eu plaisir à partager une après-midi entraînante sur la piste de danse.



Entretien des chemins de randonnées

Notre petit groupe dans la bonne humeur et la convivialité continue d'entretenir, de rouvrir et de baliser les chemins de randonnées pour le plus grand plaisir des randonneurs .



Rénovation des fours à pain

Après plusieurs journées de travail, samedi 13 avril, sous le soleil et dans la bonne humeur, l'association Viva Thueyts a donné rendez-vous à ses adhérents et aux habitants du quartier de Luzet pour l'inauguration du four à pain du hameau . Une cinquantaine de personnes de tous âges se sont retrouvées autour du four où cuisaient d'alléchantes pizzas. Les rires et la musique ont résonné entre les vieilles pierres. Ce moment de convivialité a fait revivre le hameau le temps d'une journée.

Le prochain défi de l'association est maintenant la restauration du four à pain du hameau du Bouchet.



LA CAVALCADE DU VAL D'ARDÈCHE

Nous arrivons au terme de cette année 2024 qui a été, une nouvelle fois riche en événements et moments conviviaux partagés entre chaque adhérent de notre association. Chacun ayant à cœur d'allier découverte de notre milieu naturel avec nos chevaux.

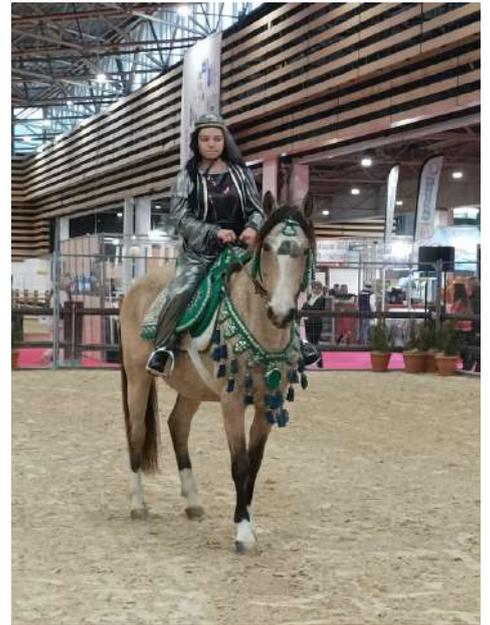
Notre planning de sorties établi en début d'année lors de notre assemblée générale a été respecté dans sa majeure partie. Toutefois une météo très pluvieuse au printemps nous a contraints d'annuler notre week-end de Pâques prévu à Uzès, mais soyons-en certains, cela n'est que partie remise !

Nous remercions chaleureusement Les Ecuries de l'Aventure situées à La Brignon en Haute-Loire pour leur accueil lors de notre séjour durant le week-end de l'ascension. Une très belle aventure où nous avons découvert de nouveaux paysages et exploré de nouvelles pistes.

Notre participation au carnaval a été très remarquée, nos montures et leurs cavaliers étant déguisés sur les thèmes : Pop, Fluo et strass.

Nous profitons de ces quelques mots pour remercier tous les bénévoles de notre association qui ont travaillé à la tenue de la buvette de la fête votive du mois d'Août.

C'est la tête pleine de projets pour l'année prochaine que nous espérons encore partager notre passion autour des chevaux et toujours profiter de découvrir notre belle région.



PAROISSE SAINTE MARIE RIVIER EN VAL D'ARDÈCHE

Le territoire de la Paroisse Sainte Marie Rivier, qui s'étend sur 18 communes et compte 20 clochers, correspond à peu près à celui de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans.

Depuis le 1er septembre 2024, le prêtre responsable de la paroisse est le Père Gérard COLOMB, précédemment curé de la paroisse Sainte Marie de Berg et Coiron ; il remplace le Père Jérôme BEAVOGUI qui a rejoint son diocèse de Guinée.

Le Père COLOMB, qui réside à LALEVADE, a été officiellement « installé » en tant que curé de la paroisse le 27 octobre 2024, au cours d'une belle célébration dans l'église de Montpezat, présidée par notre nouvel évêque, Mgr Hervé GIRAUD, lui aussi installé comme évêque de Viviers le 14 avril 2024, à la suite du départ de Mgr Jean-Louis BALSÀ, nommé archevêque d'Albi par le pape François.

Retour en images sur quelques événements de l'année 2024 :



o ' x è 5 r n ' C R 8



j è 5 à C PR 8



x l
5 x C MY 8



5 t C RJ 8



l l
5 j C Pa 8



l à j 5 T



8j 5 a 8



u

7

G ac A



è

7

G ae A



è z è
7 G bi A



Nous souhaitons à tous les lecteurs une belle année 2025, la joie dans les familles et la paix dans les cœurs !

Pour tout renseignement contacter :

Maison Paroissiale Rue de l'église 07380 LALEVADE

Tél : 04.75.38.07.99 Ouverture tous les matins du lundi au samedi de 9h30 à 11h30

Funérailles :

Numéro unique pour demander une célébration : **06.49.89.56.94**

Information importante : En raison des travaux de rénovation, l'église de THUEYTS sera fermée pour une durée d'environ 4 mois à partir de janvier 2025. Pendant cette période, **les célébrations de funérailles seront délocalisées dans les églises de JAUJAC, LALEVADE ou MONTPEZAT.**

Pour les horaires des messes et autres informations :

Consulter :

- la feuille mensuelle Paroiss'Info (disponible dans les églises et certains commerces)
- notre page Facebook de la Paroisse : Paroisse Sainte Marie Rivier en Val d'Ardèche
- notre compte instagram : @paroisse_marie_rivier

LE SCARABÉE



C'est au cœur des vallées cévenoles, à Thueyts, toujours au centre du vieux bourg historique, dans le parc du Château de Blou, que l'Association Le Scarabée, poursuit son objectif.

Promouvoir et valoriser les métiers d'art en mettant en lumière leur savoir-faire et faciliter l'accès et la culture au plus grand nombre.

Pour cela, l'Association Le Scarabée organise :

Des expositions

BLOU'ART : rendez-vous incontournable de septembre.

Une cinquantaine d'Artistes s'empare de cet événement incontournable en Sud Ardèche : plasticiens, peintres, sculpteurs, verriers, céramistes, photographes, créateurs de bijoux, vanniers, tourneurs sur bois, créateurs en coutellerie, métiers de la forge. Une diversité d'œuvres dans un savoureux mélange de talents, qui ne finiront pas de vous étonner.



Sortie culturelle :

Cette année, au mois d'Avril, une escapade au MUCEM à Marseille a été organisée.



L'Association **Le Scarabée** propose également d'organiser des manifestations culturelles et artistiques : conférences, concerts, etc....
Suivant l'intérêt manifesté, des visites extérieures peuvent être organisées.

Artistes, Amateurs d'art ou simplement curieux, venez nous rejoindre !

Association Le Scarabée
Mairie - 8 place du Champ de Mars
07330 THUEYTS
association-scarabee@hotmail.fr
Adhésion à l'année : 20€

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE ET L'EMBELLISSEMENT DE L'ÉGLISE DE THUEYTS



Située au cœur du Village de Caractère de Thueyts, l'église Saint Jean-Baptiste reçoit chaque année plusieurs milliers de visiteurs, touristes de passage, personnes qui viennent pour un moment de recueillement, de méditation, ou tout simplement pour profiter de la paix et de la fraîcheur du lieu en été...

En tant que bâtiment affecté au culte catholique, **elle accueille régulièrement les offices et célébrations de la Paroisse Sainte Marie Rivier en Val d'Ardèche**, et notamment la veillée de Noël qui rassemble jusqu'à 300 participants.

Dans le courant de l'année, des **concerts** sont parfois organisés dans l'église à l'acoustique remarquable.

Reconstruite en 1834, l'église a été restaurée extérieurement dans les années 2000 et équipée d'une chaufferie performante en 2012, mais **l'intérieur n'a pas subi de travaux significatifs de rénovation depuis la fin des années 1960 !**

Les enduits sont devenus ternes, sales, s'écaillent et se détachent en de nombreux endroits : **Un rafraîchissement général s'impose !**

Parce que nous considérons que la rénovation et le maintien en bon état de notre église, en tant que patrimoine culturel et culturel, est l'affaire de tous les Athogiens et plus largement de tous ceux qui se sentent concernés par la préservation du patrimoine non protégé de nos communes rurales, **l'Association pour la Sauvegarde et l'Embellissement de l'Église de Thueyts (ASEET)** a été créée fin 2023, dans le but de récolter des fonds pour financer des projets d'embellissement de l'église, de restauration de mobiliers, d'objets d'art et de l'orgue, dans le prolongement et en complément du projet communal de réfection des enduits intérieurs et des boiseries, début 2025.

**Qu'il soit modeste ou conséquent, votre don est le bienvenu.
Sachez qu'il sera intégralement utilisé pour la sauvegarde
et l'embellissement de l'église Saint Jean-Baptiste.**

Nous vous en remercions vivement !

*Des formulaires de don sont disponibles à la mairie de Thueyts, dans l'église et en divers lieux, et peuvent aussi être téléchargés sur notre page Facebook. Et si vous le souhaitez, **vous pouvez aussi nous rejoindre et nous aider en adhérant à l'ASEET !** (bulletins d'adhésion disponibles dans les mêmes lieux)*

Simple et pratique : Faites un don en ligne !

sur le site www.helloasso.com

(dans la recherche taper "église Thueyts")

ou en scannant le QR code ci-contre à l'aide de votre smartphone



Association Loi 1901 - Siège social : Mairie 8 place du Champ de Mars 07330 THUEYTS

 **Courriel : aseet@laposte.net** -  **Facebook : ASEET Thueyts**

N° RNA : W071006900

TENNIS CLUB ATHOGIEN



Venez découvrir le tennis club Athogien !



Pour devenir membre du club : la cotisation annuelle s'élève à 35 euros avec remise d'une clé et la création d'un compte utilisateur à partir de votre adresse mail. Réservation occasionnelle possible auprès du jardin Athogien ou de l'hôtel de Platanes (5€/heure, attention une pièce d'identité est demandée en caution). Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous écrire à : tennisclubathogien@gmail.com

LA FABRIK

L'association La Fabrik est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2025.

En 2024 nous avons encore varié nos activités créatrices à l'ateliers, toujours dans la Joie et la bonne humeur. Convivialité et partage sont toujours au rendez-vous, nous vous invitons toutes et tous à venir nous rencontrer dans notre atelier les mardis et jeudis après-midi, rue des tuiles à Thueyts de 13:30 à 17:00.

Si vous souhaitez nous rejoindre et laisser libre court à votre imagination, ce serait avec plaisir. Nous avons durant l'année organisé dans le parc du château de Blou, La Foire de printemps et artisanats le 8 mai. Nous avons réalisé une œuvre unique pour un cabinet médical.

Une journée porte ouverte s'est déroulée le 11 novembre dans notre atelier rue des tuiles à Thueyts, durant laquelle nous avons rencontré un correspondant de France Bleue. Une initiation macramé pourrait être mise en place.

Nous participons à la décoration du village avec quelques-unes de nos créations durant le mois de décembre, nous exposons durant le marché de Noël du 7 et 8 décembre ou nous serons participantes au concours de chapeaux.

L'année prochaine nous prévoyons de refaire l'ensemble de ces manifestations et d'autres si toutefois l'occasion se présentait.

Un atelier culinaire pourrait être organisé au printemps avec la participation du correspondant de France bleue.



Adhésion à l'année 30 € Renseignements : lafabrik07@laposte.net



ECOLE LA PRESENTATION DE MARIE

A l'école, les enfants évoluent au cœur d'une communauté éducative formée par le chef d'établissement, les enseignants, le personnel non enseignant et les parents.

Notre école compte 42 élèves de la Petite Section au CM2.

L'équipe pédagogique est composée de :

- - Mme BRIENS Audrey, enseignante de la classe maternelle – CP et chef d'établissement et Mme HAON Manon, aide maternelle.
- - Mme BOUVIER Géraldine, enseignante de la classe des CE-CM.
- - Mme GIRAUD Fabienne, accompagnement et surveillance de la cantine.

L'OGEC

L'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique a pour but d'offrir à la communauté éducative les conditions matérielles optimales qui permettent la réalisation du projet éducatif de l'établissement.

L'OGEC constitue le support juridique de l'action d'enseignement et se trouve de ce fait associé au service public de l'éducation par l'intermédiaire d'un contrat d'association avec l'État.

Son rôle

Le rôle de l'OGEC s'exerce dans trois domaines principaux :

- La gestion économique et financière : l'OGEC assure la vie matérielle et financière de l'établissement
- La gestion sociale : l'OGEC est l'employeur du personnel non-enseignant ainsi que du chef d'établissement.
- La gestion immobilière : l'OGEC a la charge de l'entretien des bâtiments scolaires.

Son organisation

L'OGEC est une association de type loi 1901. Elle comporte un Conseil d'Administration dont quatre membres élus constituent le bureau et assurent le bon fonctionnement de l'association. Au quotidien, la délégation de gestion est donnée au chef d'établissement. Ce dernier est associé au fonctionnement de l'OGEC et assiste à toutes les réunions.

Le bureau est composé de : Jean-Paul BOURNONVILLE, président, Jean-Luc TESTUD, vice-président, Elisabeth LITOT, trésorière et Viviane PINEDE, secrétaire.

Ses ressources financières

L'OGEC reçoit un concours financier des collectivités territoriales mais aussi des familles par le biais des contributions.

Il est également possible pour l'OGEC de recevoir des dons.

L'APEL

L'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre est une association loi 1901 qui participe activement à la vie de l'école : en aidant aux projets éducatifs et sportifs mis en place, en contribuant à l'amélioration du quotidien des enfants, en participant à l'animation et à la vie de l'établissement, en représentant les parents d'élèves au sein de l'établissement.

Cette association est dynamique et indispensable au bon fonctionnement de l'école.

Par ses actions (repas, ventes, animations...), l'APEL finance les différents projets de l'école (intervenants, classe découverte, sorties, transport...) ainsi que des jeux et du matériel éducatif.

Cette année le bureau est composé de : Marie PASCAL, présidente, Audrey HOUEBINE, trésorière et Charlène LEBLOND, secrétaire.

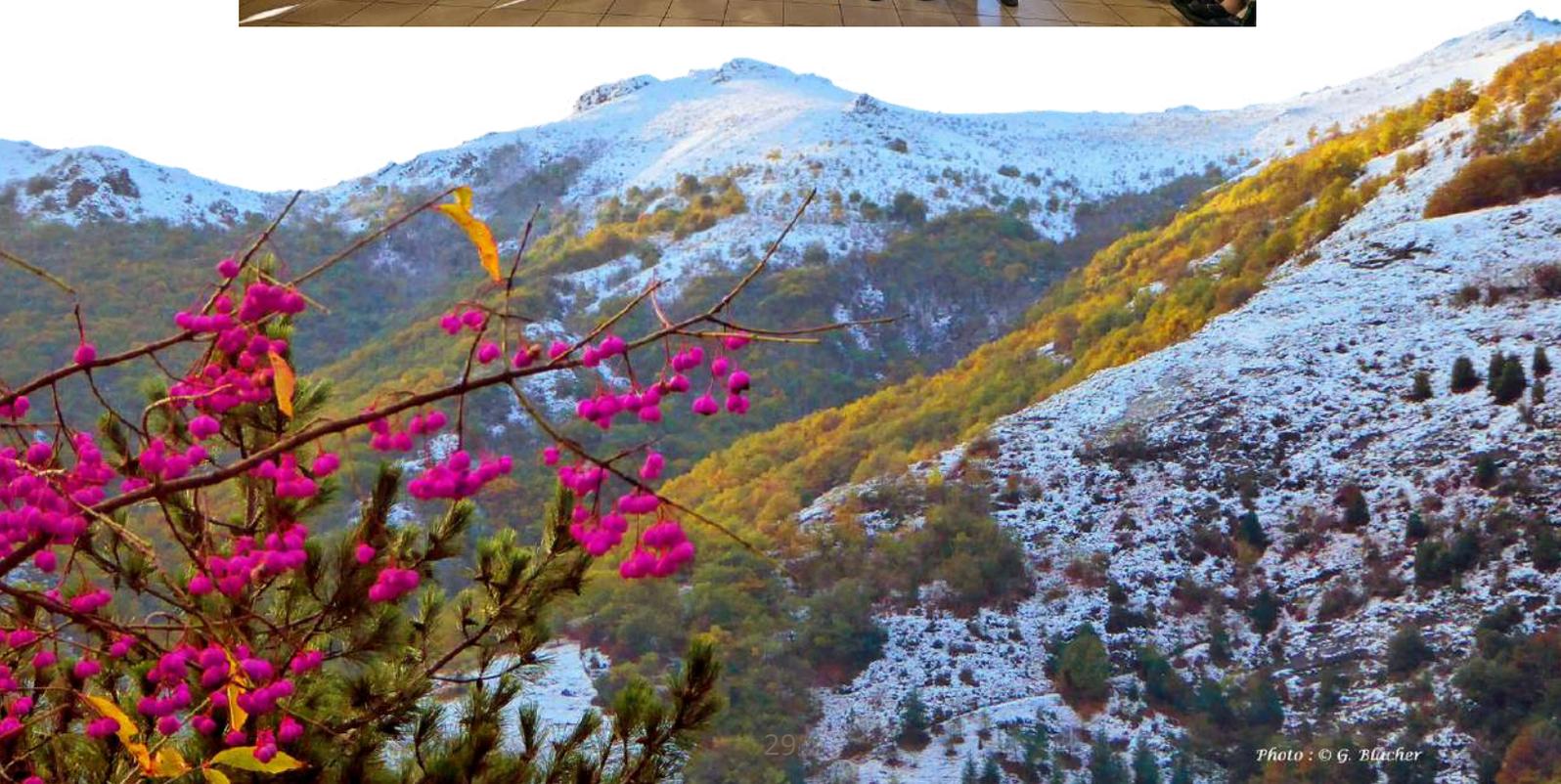
- Pour cette année scolaire 2024/2025, les festivités prévues sont :
- Vente de chocolats de Noël, Noix et Sapins
- Marché de Noël à l'école le 13 décembre
- Vente de galette des rois
- Soirée Maoche : le samedi 22 mars
- Vente de fleurs et chocolats de Pâques au printemps
- Vente de pognes
- Fête de l'école, le samedi 14 juin



L'OGEC et l'APEL remercient conjointement :

- Le SIVU qui regroupe les communes de Thueyts, Barnas et Mayres pour leur allocation financière et leur investissement pour la garderie et la cantine communale
- La Communauté de Commune pour le transport et l'accès au gymnase de Montpezat et à la piscine de Pont de Labeaume
- La Mairie de Thueyts pour son soutien matériel, l'accès à la médiathèque et à la salle d'activités, le financement des séances de l'intervenant en musique et pour le goûter qu'elle offre aux enfants pour Noël.
- La tutelle de la Présentation de Marie pour sa pleine contribution à la vie de notre école

Pour de plus amples informations, les membres de l'APEL et de l'OGEC vous invitent à prendre contact avec eux par le biais de l'école au 04.75.36.44.89



L'ÉCOLE PUBLIQUE DU VAL D'ARDECHE

L'association des Amis des Enfants de l'école publique

L'association des Amis des Enfants de l'école publique de Thueyts, composée des parents d'élèves, propose tout au long de l'année scolaire des événements et animations afin de participer à la vie du village et de récolter des fonds permettant de soutenir financièrement les projets scolaires (voyages, projets pédagogiques...)

A titre d'exemple, l'an dernier, l'association a organisé son traditionnel loto, sa trépidante après-midi jeux suivie d'une soirée karaoké endiablée, des ateliers fous pour créations de déco pour le marché de Noël, sa désormais fameuse chasse au trésor ponctuée par un blind test musical et une inoubliable kermesse de fin d'année grâce au jeu « Capture le drapeau » resté dans les annales depuis.

Cette année, l'équipe, étoffée de nouvelles recrues, s'apprête à redoubler d'ardeur et d'ingéniosité pour, une nouvelle fois, vous faire rêver toute l'année !

Alors gardez l'oeil ouvert, nos prochains événements seront bientôt diffusés !

En attendant, vous pouvez déjà noter dans vos agendas :

- **Dimanche 16 février 2025** : Loto spécial St Valentin
- **Samedi 28 juin 2025** : Kermesse agitée de l'école



L'école publique, le mot des enseignants

L'automne était à l'honneur ces dernières semaines dans la classe de maternelle.

Le maître Philippe a profité de cette belle saison pleine de couleurs pour proposer à ses élèves de nombreuses activités pédagogiques. Pour clôturer cette riche période, les élèves ont réalisé et dégusté une délicieuse compote de pommes.

Cette année scolaire, un beau projet attend les élèves des deux classes élémentaires. Financé et proposé par la Communauté de Communes Ardèche des sources et volcans, les élèves de CP jusqu'au CM2 vont profiter du Projet « **Autour de chemins** » avec la compagnie **Haut les mains**.

Il s'agit d'un projet de création avec les habitants autour de la marionnette et du paysage sonore. De la toute petite enfance à la personne âgée en passant par les enfants de l'école et de centre de loisirs.

Une composition musicale sera créée au départ de sons de la nature collectés dans le paysage.

Des histoires de mémoires de femmes seront la trame narrative de cette proposition artistique. Au départ de cette aventure, la compagnie créera avec les enfants des marionnettes, leurs personnages avec leur caractère et leur gestuelle.

A la fin du projet, les scolaires ayant fait les ateliers de manipulation de marionnettes portées montreront leur travail à tous les participants du projet, mais également à tous les habitants du territoire. Une restitution à la salle Vesprade est prévue.

En amont, les élèves se sont rendus à l'atelier de la marionnette (LE MEET), un lieu de création, un outil de partage au service des arts de la marionnette, un lieu d'échanges et de transmission dans la commune du Teuil. Ils ont assisté à une répétition de la compagnie, échangé avec les artistes et dans un second temps, des ateliers leur ont été proposés dans les locaux de ce centre ressource pour les arts de la marionnette.



UNION SPORTIVE PORTES DES HAUTES CEVENNES

Depuis 2016, le club de football Union Sportive Portes des Hautes Cévennes existe.

Né de la fusion de « USLP » et des « Jeunesses Sportives des Hautes Cévennes ».

Il accueille les enfants (filles ou garçons) dès l'âge de 5 ans pour la formation et la pratique du football.

Fort de ses 190 licenciés il représente les couleurs de nos villages dans toute la Drôme et l'Ardèche.

Et nous serions très heureux de vous accueillir au stade l'Echelle du Roi tout les samedis après midi pour venir encourager nos jeunes footballeurs.

Vous pouvez nous rejoindre pour jouer, encadrer ou participer à la vie du club, en nous contactant au 0681709677 et 0608039289.



Les Co Présidents Jean Paul Pontier et Richard Souchon.



LA FOULÉE ATHOGIENNE

Créée en septembre 2024, l'association La Foulée Athogienne rassemble aujourd'hui plus de 37 adhérents, allant de coureurs débutants à des coureurs plus expérimentés, tous unis par la même passion : courir. Peu importe votre objectif, que ce soit de courir pour le plaisir, pour améliorer vos performances ou participer à des courses, chacun a sa place afin de progresser ensemble.



L'association propose des entraînements hebdomadaires adaptés à tous les niveaux. Nous nous retrouvons à 18h15 les mercredis pour un entraînement au Stade de Thueyts qui est mis à notre disposition par la communauté des communes et les vendredis aux alentours du stade ou du village. Notre entraîneur René met son savoir-faire et ses connaissances à notre disposition pour nous guider dans nos entraînements et nous conseiller afin d'améliorer nos performances. Nous participons aussi pour ceux qui le souhaitent à des courses locales et à divers évènements sportifs.



Venez courir à nos côtés, et faites de chaque foulée un pas vers une meilleure version de vous-même !

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par mail lafouleathogienne@gmail.com mais vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook « La Foulée Athogienne » pour ne rien manquer de nos actualités.

Haon Manon et Moine Cédric



JUDO THAI ATHOGIEN

Le club de judo propose des cours à partir de 6 ans jusqu' aux adultes qui sont dispensés le lundi soir de 17H00 à 19H00 ainsi que le mercredi après midi de 14H00 à 16h15.

Tous les enfants peuvent venir gratuitement essayer la pratique du judo tout le mois de septembre avant de s'inscrire.

Les cours sont assurés par Daniel Guichard avec une nouvelle recrue Jean Guichard qui est en formation à la maison du judo à Lyon pour passer son diplôme d'Etat. Nous lui souhaitons tous nos voeux de réussite afin d'assurer la relève.

Le club de judo Tai très dynamique propose aux enfants licenciés, des stages multi activité avec pour récompense le trophée des sports Mickael Degryse qui pour cette édition 2024 a été remporté par Nino Jourdan grâce à ses compétences lors des épreuves physiques, d'agilité, de coordination et d'endurance.

Nos activités à retenir pour l'année 2025

- Le loto le 2 mars 2025
- Les stages d'activités sportives pendant les vacances de février, avril, juillet
- Soirée de fin de saison en juin
- Réouverture des cours jiu jitsu ouvert à tous en septembre
- Assemblée générale en décembre
-

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le club au 06/71/21/95/07

Toute l'équipe dirigeante ainsi que les licenciés souhaitent à toutes et à tous une bonne année 2025



CREA'THUEYTS

Nous travaillons le tissu, la laine, les cotons pour créer de petits ouvrages. Chacune vient avec ses idées, partage ses savoirs faire et sa bonne humeur.

Nous participons à deux manifestations dans l'année organisées à Thueyts :

- Le 8 mai pour la fête des fleurs où nous exposons et où nous organisons une tombola,
- Le marché de Noël où nous vendons notre production. L'argent récolté nous permet d'envisager de nouveaux projets.

Cette année, il y a du nouveau : nous participerons au marché de Noël organisé par et pour l'EHPAD.

Notre association a déjà 22 ans d'existence et nous serions heureuses d'accueillir des personnes enthousiastes, désireuses d'apprendre, et/ou, de transmettre.

Alors si vous avez du temps, des idées, des envies, des connaissances en couture, un projet de réalisation ou si vous avez besoin d'aide, n'hésitez plus, venez nous rencontrer. Nous mettrons en commun nos compétences.



L'ASSOCIATION DES ARTISANS ET COMMERÇANTS ATHOGIENS

L'ensemble des adhérents à l'association des artisans et commerçants Athogiens, vous souhaite une TRES BONNE ANNEE 2025.

Durant l'année 2024, l'association motivée par l'envie de toujours faire mieux vous a proposé les Mardis en Fête de l'été.

Nous vous remercions pour votre présence aux deux concours de pétanques organisés avec la participation de l'association des Pétanqueurs de Mayres.

Ainsi que votre présence aux 5 concerts et soirée jeux en bois qui ont animés le marché des producteurs et artisans.

Nous vous remercions également pour votre présence à notre Marché de Noël qui fut une grande fête de partage, et de solidarité : la présence des associations telles que La Fabrik, l'Amicale Laique, la participation de la médiathèque, l'implication des parents proposant un spectacle, le soutien de la mairie et son service technique, la présence des bénévoles de l'AACA...etc. L'ensemble permettant de faire vivre sur ce Marché la magie de Noël...

Rendez vous en 2025 et encore BONNE ANNEE à vous tous.



L'ECRIN DE GAÏA

C'est une belle année 2024 qui vient de s'écouler au Centre équin L'écrin de Gaïa

Chippie a enfin accepté de prendre sa retraite et passe des jours heureux au sein de son troupeau de shetlands qu'elle mène toujours en tant que dominante ! Pour la remplacer dans ses activités auprès des enfants, bienvenue à la gentille Bambie.

Pour toujours plus de confort, bien-être et attentions, 2 nouveaux abris-double de prairie ont été mis en place. Ainsi chaque parc dispose d'un habitat confortable permettant aux chevaux de se mettre à l'abri quand ils le souhaitent avec aussi de nouvelles mangeoires mobiles pour de grosses meules de foin à volonté ou selon besoin.

Et un tout nouveau site internet présentant l'ensemble des activités en détail.

Merci à Maxime Gauthey, conseiller numérique France Services de La Maison de la Vallée pour son accompagnement ! <https://centre-equin-ecrin-de-gaia.jimdosite.com/>

Voilà pour les dernières nouveautés.

Tout au long de l'année, des activités pour enfants à partir de 3 ans, ados et adultes. Sur un créneau de 2h30 d'activité avec les soins nécessaires au bien être de son compagnon équin et pour un véritable moment de partage. Au programme : Éthologie, Enseignement d'une équitation naturelle, Promenades, Voltige, Jeux...

Également les séances d'équithérapies : médiation animale, coaching-équin, libération émotionnelle pour profiter de cette autre facette qu'est le « cheval-guérisseur ». Il sait si bien nous guider avec justesse, douceur et bienveillance sur le chemin qui mène à soi-m'aime.

Et pour finir, une pensée-hommage à ma jument Valda, avec qui j'ai eu la chance de partager plus de 38 ans d'Amour!

Je vous souhaite à tous une belle année équine 2025 !

Avec passion, Carole.



CLUB LE RAYON DE SOLEIL

De nombreuses animations ont eu lieu tout au long de cette année 2024 au club le rayon de soleil.

L'assemblée générale en janvier avec tirage des rois, les rencontres goûter- ciné et marché de Noël avec l'Ehpad les Vergers, le loto de la Saint Valentin, le voyage inter club d'une journée au canal du midi, la fête de l'amitié au Béage, le pique nique de fin de saison dans le parc de la Vesprade, le repas de rentrée au restaurant La table enchantée, le repas de secteur à Meyras, la journée solidarité à Salavas, le goûter de Noël. La rencontre à la médiathèque avec Françoise Gelly pour la sortie de son livre.

Et toujours les rencontres hebdomadaires du jeudi après midi salle du Fabricou avec jeux de société, de cartes et goûter.

Le club tient à remercier Anne-Marie Giraud qui pendant des années en a été la trésorière et donne sa démission pour raison de santé.

Affilié à Générations mouvement les Aînés Ruraux le club est ouvert à toute personne sans limite d'âge.

46 adhérents étaient inscrits en 2024

Renseignement auprès du président : 04 75 36 45 69 / 06 71 88 55 08



Bureau :

Président : Gilles Viannet

Secrétaire et trésorière : Catherine Polvani

Membres : Isabelle Bethegnies

Colette Dumax-Baudron

Josiane Duvuvier

Jean Pierre Truitard

Josiane Viannet



Athogiennes, Athogiens

Nous voici dans une nouvelle année qui sera pleine d'imprévus. Pour nous 2024 aura été une très mauvaise année avec de nombreux amis adhérents qui nous ont quitté. Notre association est composée de 23 adhérents uniquement. Toutes nos pensées sont avec les familles endeuillées.

Comme les années précédentes nos activités sont limitées, mais notre volonté reste entière pour organiser et commémorer les journées nationales.

Le 19 mars, le 8 mai et le 11 novembre sont les trois journées principales qui marquent les points forts pour nous anciens combattants

Nous avons le devoir de transmettre aux générations futures ces moments si difficiles pour nous Français mais également pour tous les pays qui étaient en guerre.

Nous avons le devoir de ne pas oublier tous ceux et toutes celles qui sont morts lors de ces conflits en défendant la France et la liberté.

L'isolement, la vie anti-sociale, l'égoïsme entraînent chacun de nous à oublier ces moments terribles de privations de douleurs de dangers permanents qu'ont pu subir nos aînés

Pour nous 3eme génération du feu et depuis la création de la FNACA, il y a un un demi siècle, a un tournant capital qui nous sépare des décisions le 9 décembre 1974 pour la défense de nos droits et l'adoption pour la reconnaissance de notre qualité de combattants

Le titre de reconnaissance de la Nation inventé quelques années plus tôt ne pouvant suffire à marquer la gratitude de la Patrie envers ses soldats.

Notre génération était pourtant la dernière à subir le régime de la circonscription avec ses 28 mois de service militaire.

Pourtant ce temps-là, la FNACA poussait toujours plus loin et plus fort sa revendication fondamentale, appuyée par des dizaines de milliers d'adhérents nouveaux et motivés, être titulaire de la carte de combattants. Nous n'oublierons pas que la tâche nous a été rendue plus difficile par la faute de quelques voix discordantes affirmant qu'on pourrait se contenter d'une carte spécifique au lieu et place de la célèbre carte « Chamois »

Au moment qui approche d'éteindre les lumières et de fermer la porte, cela fait du bien de se souvenir que la FNACA a été particulièrement utile à la 3eme génération du feu et de rendre hommage à tous ceux qui lui ont fait confiance.

Le bilan de nos organisations de l'année reste important. Car toutes les commémorations sont suivies par un grand nombre de personnes qui restent fidèles aux souvenirs.

Le 8 mai et le 11 novembre le conseil municipal des jeunes participe aux cérémonies avec un porte-drapeau honorant l'Union Française des Anciens combattants.

Les manifestes de l'UFAC sont commentés dans nos écoles primaires et le texte est lu par les enfants. Nous remercions les professeurs des écoles et les élèves de cette participation qui nous remplit d'espoir.

Une délégation se déplace le 19 Mars au Pouzin au Mémorial Départemental

L'après midi 17h30une gerbe est déposée au square du 19 Mars et la cérémonie officielle place du champ de Mars à18h00 avec le conseil Municipal.

Le 24 octobre grande première à Thueyts L'assemblée Générale du département s'est déroulée au cinéma la Vesprade Avec dépôt de gerbe au monument aux morts et apéritif à la salle des associations Plus de 180 représentants toute l'Ardèche étaient présents

Le repas annuel a réuni à la table enchantée de nombreux adhérents.

Le repas est prévu le samedi 22 Mars. Le lieu sera choisi par les membres du conseil d'administration. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année.

L'Election du bureau a désigné :

Mr Liogier Président
Mr Laurent Jean secrétaire
Mr Béraud Jean trésorier

Décision des cérémonies pour 2025 :

19 Mars Délégation au mémorial du Pouzin
17h30dépôt de gerbe au square du 19 Mars
18h00 cérémonie officielle place du champ de Mars

LES BOULES DE LA GRAVENNE

Une année 2024 qui se sera déroulée telle qu'il avait été prévu à l'Assemblée Générale 2023. Nous en sommes très heureux.

Les succès de notre association ne nous font pas oublier ceux qui nous ont quitté cette année R CRUS, G Tissier, H Drevon. Nous avons une pensée pour eux ainsi que leurs familles.

L'année 2024 aura été une année active et encore une fois malgré les aléas climatiques, nous avons pu réaliser toutes les prévisions décidées à notre Assemblée Générale

Certains d'entre nous, en prenant une licence fédérale, ont commencé à effectuer des concours de secteur. Nous les félicitons de cette progression qui leur a permis de se confronter à d'autres équipes du secteur d'Aubenas. Nous avons eu également des adhérents qui ont accédé aux qualifications départementale pour les championnats de France.

Fait nouveau, le concours sociétaire prévu depuis 2 ans à enfin trouvé son départ. L'association de Lalevade d'Ardèche est venue se confronter à la Boule de la Gravenne, à Thueyts et le retour a pu se faire à Lalevade. Nous avons eu un grand plaisir à se mesurer à nos amis de la Vallée

Il a été prévu de continuer ces échanges amicaux et sportifs et même de développer avec d'autres associations du secteur ces compétitions. Nous essayons de renouer le processus qui existait il y a près de trente ans.

Les initiations au sport boule devront continuer, initiations aux adultes hommes et femmes aux enfants des écoles, le seul moyen de faire découvrir ce sport et de découvrir également des talentueux joueurs.

Nous avons également commencé dans nos initiations d'effectuer l'apprentissage du tir. Indispensable pour qu'une partie puisse être agréable. Nous invitons les intéressés à se faire connaître .

Les actions menées depuis la remise sur les rails de la Boule la Gravenne a été de maintenir une activité Physique, avoir des relations amicales, le bien vivre en société et retrouvé ce lien social qui s'amenuise de jour en jour.

Nous nous réjouissons de l'ambiance qu'il existe parmi tous les adhérents et adhérentes.

Pour agrémenter notre activité la commune nous a mise à notre disposition une salle nous permettant de nous organiser, effectuer nos réunions, et dans les mauvais jours de se réfugier autour d'une partie de carte.

Les plus courageux continuent à se déplacer au boulodrome de Vals les Bains deux fois par semaine

Nous remercions la commune de cette offre que nous demandions depuis des années

Nos remercions également les commerçants qui nous aident et nous soutiennent dans l'organisation de nos concours.

Nous vous invitons à venir découvrir ce sport lors des initiations en cours d'année.

Nos cotisations restent inchangées à 20€ et la saison débute le 1er Septembre et se termine le 31 Août.

Le bureau est composé de :

Mr Liogier Président

Mr Rochette Secrétaire

Mr Polge Trésorier

Complété par le conseil d'administration :

Roure D, Roux G, Hilaire R,

Labrot E, Mme Roux C, Bouyssi C

BILAN DE L'ANNEE 2024

40 Adhérents et adhérentes
27 Janvier Galette des rois
4 Avril remise en état des jeux
11 Avril initiation au tir
13 Mai remise en état des jeux après les fortes pluies
25 Juin initiation à l'école privée
4 Juillet Initiation à l'école publique : Formation au tir
20 Juillet Challenge G. Labrot
Tous les jeux étaient complets

27 Juillet Initiation au tir annulé forte pluie
6 Août initiation au public
17 Août concours sociétaire annulé Trop de pluie
22 Août Rencontre Thueyts Lalevade D'Ardèche
24 Août Concours sociétaire
10 Septembre rencontre retour
avec Lalevade d'Ardèche
24 Septembre rencontre avec A EB Vals les Bains
26 Octobre Castagnade
Repas de fin d'année le 30 Novembre

LES PRÉVISIONS D'ACTIVITÉS POUR 2025

Le 4 janvier apéritif pour la nouvelle année
Le 18 janvier Galette des rois
Fin Mars début Avril : remise en état des jeux
Mars repas de début d'année : Daube de sanglier
Activités scolaire:
Les dates seront finalisées
avec les professeurs des écoles (Mai juin juillet)
Le 19 juillet Challenge G Labrot
Le 26 juillet initiation au tir le 26 juillet
Le 5 Août Initiation au public

Concours sociétaire le 23 Août
Rencontre avec la société Lalevade :
Date à fixer avec eux
Rencontre avec A E B Vals à Fixer avec eux
Rencontre inter société a organiser à la suite
d'une assemblée
Prévision de refaire la castagnade le 25 octobre

Comme vous pouvez le constater notre activité est soutenue sur notre commune.
Nous espérons qu'elle se maintiendra encore longtemps pour le plus grand plaisir de toutes et de tous
Bonne et heureuse année à toute la population de Thueyts

LES COUREURS DE CRÊTES

L'Athog'lien de 2023 annonçait la mise en place des balades du jeudi. Après 1 an d'existence, on peut dire, sans fausse modestie, que c'est un succès : les baladeurs ont dépassé les randonneurs, au moins en nombre !

Lors de notre assemblée générale de Novembre, nous avons procédé au renouvellement du bureau. Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour remercier chaleureusement les 4 sortants, féliciter les 5 entrants et encourager les 3 restants.

Que vous vous sentiez une âme de baladeurs ou de randonneurs, vous avez rendez-vous sur notre site internet « lescoureursdecrettes.fr » pour y trouver toutes les informations utiles à votre choix.

Mais en résumé :

- Balades du jeudi : 6 ou 7 km pour un dénivelé inférieur à 300m, départ à 13h30
- Randonnées du lundi : 10 à 14 km, de 350 à 550 m de dénivelé, départ à 9h avec le casse-croute.

Itinéraire, kilométrage et dénivelé, sont publiés chaque semaine sur notre site internet afin que chacun puisse décider ou non de sa participation.

Il est encore temps pour les bonnes résolutions de la rentrée...pour un prix modique de 15€ par personne et de 25€ pour un couple pour les randos, les balades ou les deux.

En plus vous avez droit à un essai gratuit de 2 ou 3 sorties pour tester l'ambiance.

A bientôt sur le parking de la Farge, notre lieu de rendez-vous.

PS : les coureurs de crêtes ne courent pas, ils marchent.



COMPTE-RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE RENDU CM DU 5 SEPTEMBRE 2024

DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire indique que, depuis la dernière réunion du conseil municipal, il a validé les devis suivants :

- JPP DIRECT : achat de 20 bancs extérieurs : 5 000 € HT
- ALTRAD MEFRAN : achat d'un défibrillateur installé dans le SAS à l'entrée de la buanderie : 1 390 € HT ;
- EUROVIA DALA : pour l'abattage et le dessouchage de 3 arbres sur l'emplacement du bike park : 1 512,84 €HT ;
- GM DISTRIBUTION 26 : l'installation d'une ligne de vie à la STEP : 8 865 €HT.

D2024/035 : BUDGET CENTRE D'AFFAIRES 2024 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Budget Centre d'Affaires 2024 : Décision modificative n°1
Rectification du budget pour un montant de 10,00 € correspondant à des régularisations d'arrondis.

D2024/036 : BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT : CRÉANCES IRRECOUVRABLES- DEMANDES D'ADMISSION EN NON-VALEUR PAR LE COMPTABLE PUBLIC

Apurement d'une liste de petites créances pour un montant total de 2 194,72 €HT (soit 2 359,11 €TTC).

Cette décision n'éteint pas la dette du redevable, l'action en recouvrement demeure possible si celui-ci revient à une situation le permettant

D2024/037 : SERVICE DES EAUX : PRÉSENTATION ET APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITÉ ET LE PRIX DE L'EAU 2023

Présentation et approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable et de l'assainissement pour l'année 2023.

Le rapport est publié sur le site internet de la Mairie.

D2024/038 : ACQUISITION DE L'IMMEUBLE DU CABINET MÉDICAL : APPROBATION DU PROJET ET DU PRIX D'ACHAT

Validation du projet d'acquisition de du cabinet médical "SCI Le Tramontel" pour un montant de 160 000€

Acquisition destinée à faciliter l'installation d'éventuels nouveaux médecins dans l'attente de la construction des locaux devant accueillir l'équipe de soins primaires coordonnée autour du patient.

D2024/039 : ACQUISITION DE L'IMMEUBLE DU CABINET MÉDICAL : AUTORISATION DE CONTRACTER UN EMPRUNT POUR LE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION ET CHOIX DE L'ORGANISME PRÊTEUR

Autorisation de contracter un emprunt de 160 000 € pour le financement de l'opération. Organisme prêteur : Crédit Agricole Sud Rhône Alpes.

D2024/040 : ACQUISITION DE L'IMMEUBLE DU CABINET MÉDICAL : SOLLICITATION D'UN FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARDÈCHE DES SOURCES ET VOLCANS

Sollicitation d'un fonds de concours de 60 000 € auprès de la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans, pour contribuer au financement de cette opération qui intéresse la population au-delà du territoire communal. 42

D2024/041 : FONCIER : ACQUISITION DE LA PARCELLE DE TERRAIN AC 404 LIEUDIT LE TRAMONTEL

Lieudit le Tramontel, superficie : 1405 m², parcelle contiguë au complexe sportif

Propriétaire : SCI Taranis

Prix : 2 000 € - Frais à la charge de la Commune.

D2024/042 : FONCIER : MISE EN VENTE DE LA PARCELLE F 235 (RUINE 625 MONTÉE DE LA BORIE)

Immeuble en ruine sis 625 montée de la Borie

Mise à prix : 500 € - Frais à la charge de l'acquéreur. Offre à déposer à la mairie avant le 30 septembre 2024.

D2024/043 : PERSONNEL COMMUNAL : CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAÎTRISE EN VUE D'UNE PROMOTION INTERNE

Création de poste en vue de la promotion interne d'un agent du service technique actuellement au grade d'adjoint technique principal de 1ère classe.

D2024/044 : OPÉRATION FAÇADES : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Attribution d'une subvention de 1 500 € à un particulier pour la rénovation d'une façade rue Mercière (décrépissage et jointoiment des pierres).

D2024/045 : MÉDIATHÈQUE : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARDÈCHE DES SOURCES ET VOLCANS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

Dans le cadre du schéma départemental de lecture publique 2024-2028. Collaboration avec les bibliothèques et médiathèques de la communauté de communes dans le cadre de la mise en réseau, mutualisation de moyens, professionnalisation des intervenants...

INFORMATIONS DIVERSES

- La consultation pour les travaux d'extension du réseau d'assainissement au hameau Les Eymards a été lancée; la date limite de réception des offres est fixée au 24 septembre 2024.
- Une analyse de l'eau de la 2ème nappe du forage de l'Hubac a été réalisée. La Mairie attend l'analyse des résultats du prélèvement par l'hydrogéologue.
- Le site multisport est presque terminé. Il s'intègre parfaitement dans l'espace. Le terrain bike park a été réceptionné cette après-midi. Il ne reste plus que les abords et la voirie à terminer.
- Le goudronnage prévu a commencé cette semaine. Les travaux de voirie communale 2024 concernent : route de Luzet, route du Bouchet (La Croze), route de Brige, chemin de la Clapouze et chemin de l'Hubac.
- Le 15e salon des métiers d'art Blou'Art se déroulera le 7 et 8 septembre dans le parc du Château de Blou et les salles attenantes.

COMPTE RENDU CM DU 3 OCTOBRE 2024

DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire indique que, depuis la dernière réunion du conseil municipal, il a validé les devis suivants :

- Espace Agencement : Remplacements de volets bois sur l'immeuble du Fabricou, pour un montant de 2 978,73 € HT
- Arbo'Max Elagage 07 : Abattage de 4 arbres dangereux dans le parc et à proximité de la micro-crèche, pour un montant de 2 520,00 €.

D2024/046 : SERVICE DES EAUX - EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT AU HAMEAU LES EYMARDS : CHOIX DE L'ENTREPRISE ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU

Attribution du marché à l'entreprise EURL VALETTE pour un montant de 170 602,64 € HT.

D2024/047 : EMPRUNT POUR L'ACQUISITION DU CABINET MEDICAL : CHOIX DE L'ORGANISME BANCAIRE CONSECUTIVEMENT À LA RECEPTION D'UNE NOUVELLE PROPOSITION

Suite à nouvelle proposition, contraction d'un emprunt de 160 000 € auprès du Crédit Agricole, durée de 20 ans, annuité réduite, taux 3,35 %.

D2024/048 : FINANCES : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DES ARTISANS ET COMMERÇANTS ATHOGIENS

Subvention de 750 € allouée à l'association des Artisans et Commerçants Athogiens pour contribuer aux animations publiques (marchés des producteurs, marché de Noël...)

D2024/049 : MÉDIATHÈQUE : INSTAURATION DE LA GRATUITÉ POUR LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Instauration de la gratuité d'accès au fonds documentaire de la médiathèque au profit du relais petite enfance et des assistantes maternelles qui fréquentent les animations du RPE organisées à la médiathèque, dans l'exercice de leurs fonctions.

D2024/050 : VOIRIE : LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE DE DUP POUR L'EXPROPRIATION EN VUE DE LA CRÉATION DE LA VOIE COMMUNALE DE DESSERTE DU HAMEAU DE MERCIER - DEMANDE OUVERTURE ENQUÊTES PUBLIQUE ET PARCELLAIRE JOINTES

Lancement d'une procédure de déclaration d'utilité publique en vue de l'aboutissement du projet de création d'une voie de desserte des habitations enclavées du hameau de Mercier.

D2024/051 : FONCIER : AUTORISATION DE RÉALISER UN ACTE EN LA FORME ADMINISTRATIVE POUR FORMALISER L'ACQUISITION PAR LA COMMUNE DES PARCELLES AC 419 ET AC 423 (DELIBERATION N°2024/030) ET DESIGNATION D'UN ADJOINT POUR LA SIGNATURE DE L'ACTE

Autorisation donnée au maire de formaliser l'acquisition des parcelles AC 419 et 423 (Le Tramontel) par rédaction d'un acte en la forme administrative, et désignation de la 1ère adjointe pour la signature de l'acte.

D2024/052 : FONCIER : VENTE DE LA PARCELLE D506, LIEUDIT « LE RIEU »

Mise en vente de la parcelle AC 506 (4540, m²) lieudit « Le Rieu

Mise à prix : 1500 €. Offre à déposer à la mairie avant le 15/11/2024.

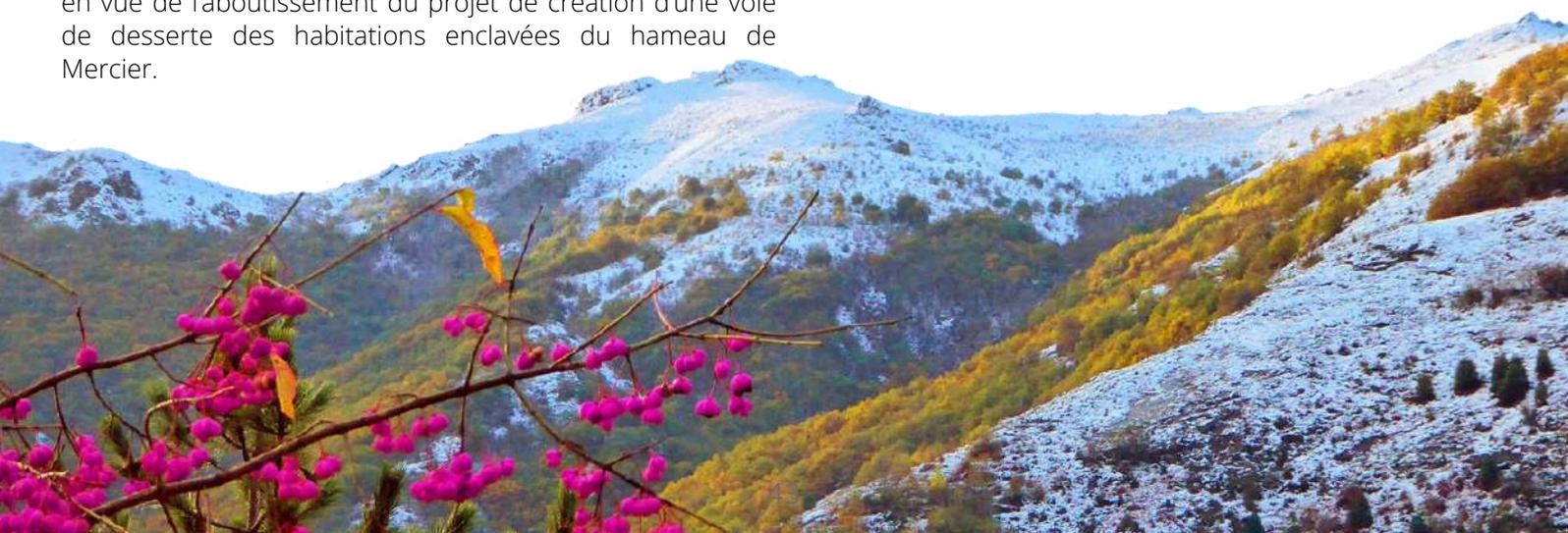
D2024/053 : FONCIER : DON DES PARCELLES AE 553, AE 558 ET AE 559 DANS LE CADRE DE LA RÉGULARISATION CADASTRALE DE L'EMPRISE DU CHEMIN DES BLACHES

Acceptation de la donation à la commune des parcelles AE 553, 558 et 559 (total : 244 m²), situées sur l'emprise du chemin communal.

INFORMATIONS DIVERSES

· CCAS : Le repas de Noël aura lieu le 14 décembre à la salle polyvalente, préparé par le restaurant « Chez Sylvain » ; le colis sera confectionné par « la Cave de la Vallée ». Deux séances de cinéma seront offertes aux enfants des écoles le 19 décembre.

- Marché de Noël : organisé par l'association des Artisans et Commerçants Athogiens les 6 et 7 décembre.
- Service des eaux : Une des pompes du captage de la Grand Font est tombée en panne et doit être remplacée. Un devis va être établi.
- Église : Suite à l'obtention des subventions du Département et de l'État, les travaux de rénovation intérieure vont pour voir commencer prochainement.



COMPTE RENDU CM DU 14 NOVEMBRE 2024

DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire indique que, depuis la dernière réunion du conseil municipal, il a validé les devis suivants :

- Canonge & Biallez : Remplacement d'une pompe du forage de la Grand Font pour un montant de 6 059,20 € HT
- Cédric CLUZEL Electricité Générale : Mise aux normes des installations électrique de la salle polyvalente, pour un montant de 5 049,00 € TTC - Installation d'un éclairage extérieur salle Ange Oscar de Blou pour un montant de 360,00 € TTC - Améliorations et réparations des circuits électriques et éclairages extérieurs du château de Blou, pour un montant de 943,00 € TTC
- France Barnums : achat de 2 barnums pour un montant de 265,00 € HT
- Sémio : achat de 3 supports vélos et 1 support trottinette pour un montant de 1295,00 € HT ;
- Décolum illuminations : achat de guirlandes de Noël pour un montant de 759,60 € HT

D2024/055 : VOYAGE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES À PARIS : REMBOURSEMENT DES FRAIS

Remboursement des frais avancés par une élue dans le cadre de l'organisation du séjour à Paris des membres du CMJ à l'invitation du député de la circonscription et de la sénatrice de l'Ardèche. Montant : 2 709,33 €

D2024/056 : ASSAINISSEMENT LES EYMARDS : MAITRISE D'ŒUVRE RHONE CÉVENNES INGENIERIE – AVENANT N°1

Autorisation donnée au maire de signer l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre (titulaire : Cabinet Rhône Cévennes Ingénierie), en vue d'intégrer les modifications apportées au projet (nouveau tracé et poste de refoulement) et d'adapter les honoraires au coût définitif des travaux.

Nouveau montant du marché : 18 362,71 € HT

D2024/057 : RÉFECTION DES RÉSEAUX HUMIDES ET DES TROTTOIRS AVENUE DU VAL D'ARDÈCHE : APPROBATION DU PROJET ET DEMANDE DE SUBVENTIONS A L'ÉTAT, AGENCE DE L'EAU, À LA RÉGION ET AU DÉPARTEMENT

Objectifs du projet : Réfection des réseaux vétustes d'eau potable et d'eaux usées de l'impasse du Couderc au pont de l'Apic, rénovation et renforcement du collecteur d'eaux pluviales, réfection des trottoirs et réaménagement paysager des espaces autour de la RN 102, réimplantation des arrêts de bus (avec mise aux normes PMR)...

Demande de subventions auprès de l'État (DETR/DSIL et Agence de l'Eau), de la Région AURA et du Département de l'Ardèche.

D2024/058 : RÉNOVATION ÉNERGETIQUE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE : APPROBATION DU PROJET ET DEMANDE DE SUBVENTIONS À L'ÉTAT (FONDS VERT), À LA RÉGION ET AU DÉPARTEMENT

Elaboration par le cabinet TAM TAM Architecture Environnement d'un projet de rénovation et de réaménagement des locaux, afin d'atteindre un niveau de performance énergétique conforme aux normes actuelles et de rendre le bâtiment plus fonctionnel et mieux adapté aux exigences d'un enseignement de qualité.

Demande de subventions auprès de l'Etat (DETR/DSIL et Fonds Vert), de la Région et du Département.

D2024/059 : TRAVAUX DE RÉPARATION DES DÉGATS CAUSÉS PAR LA CATASTROPHE NATURELLE DU 17 OCTOBRE 2024 : DEMANDE DE SUBVENTIONS À L'ÉTAT, À LA RÉGION ET AU DÉPARTEMENT

Demande d'aide financière de l'État (fonds de solidarité), de la Région et du Département.

Principaux dégâts : détérioration de voies, chemins et buses d'écoulement de ruisseaux, effondrement de murs de soutènement (faïsses du pont du Diable, parc du château...), détérioration de la rampe d'accès et de l'enrochement bétonné du pilier sud de la passerelle de Luzet.

D2024/060 : FONCIER : ACQUISITION DE PARCELLES DANS LE CADRE DE LA RÉGULARISATION CADASTRALE DE L'EMPRISE DU CHEMIN DES BLACHES

(Modification de la délibération du 03/10/2024) Acquisition pour 1 € des parcelles AE 553, 558 et 559 et intégration dans le domaine public communal

D2024/061 : FONCIER : VENTE DE LA PARCELLE F 235, 625 MONTÉE DE LA BORIE

Vente à un particulier au prix de 500 € de l'immeuble en ruine du 625 montée de la Borie, devenu propriété de la Commune en 2016 par suite d'une procédure d'intégration de biens sans maître

D2024/062 : FONCIER : CESSION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE H 481, LIEUDIT FARGEBELLE, SUPPORT D'UN PYLONE DE TÉLÉPHONIE MOBILE

Vente d'une partie de 70 m² de la parcelle communale H 481 (5032 m²) à la société On Tower France, gestionnaire du pylône de téléphonie mobile Free Mobile. Montant versé à la commune en contrepartie de la cession : 41 500,00 €

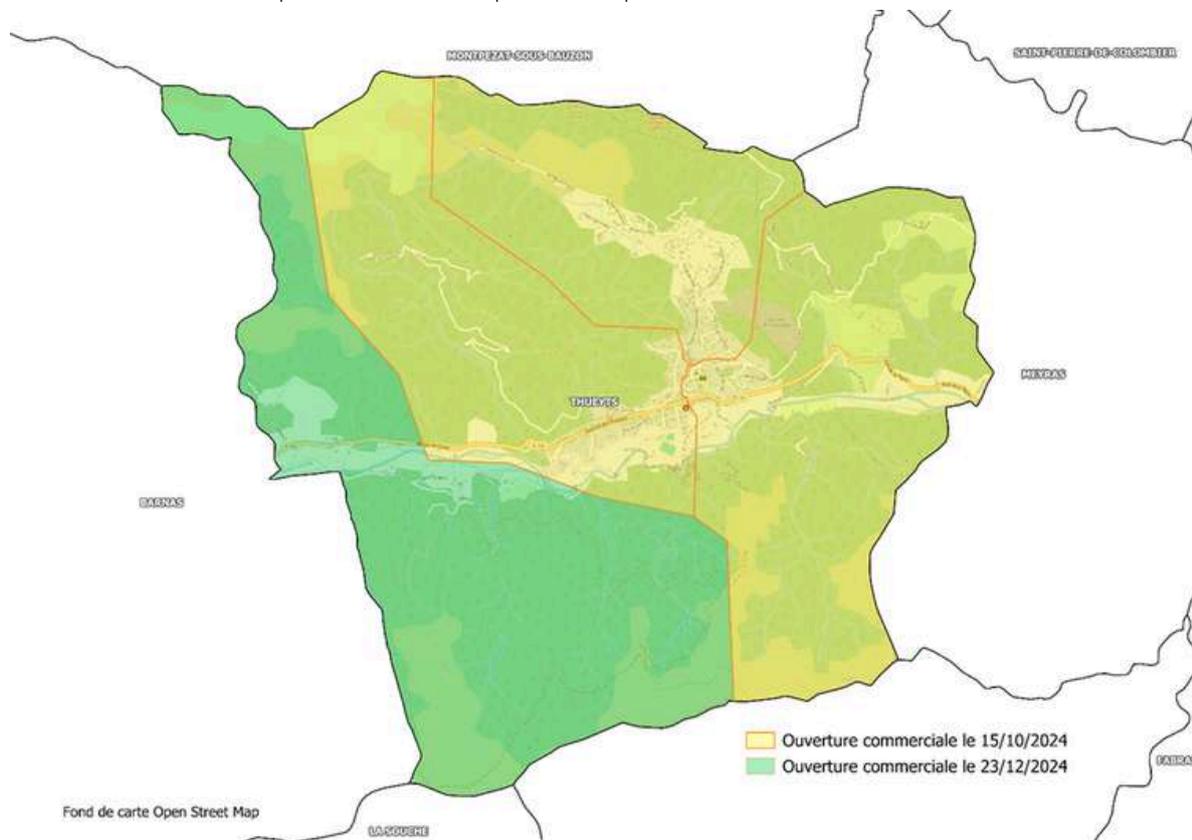
INFORMATIONS DIVERSES

- Immobilier : La société ADIS a un projet de construction de 10 logements sur un terrain situé lieudit le Tramontel. La demande de permis de construire devrait être déposée prochainement.
- Salle polyvalente : La cuisine n'est plus aux normes en vigueur (appareils de cuisson vétustes, fuite de gaz, absence de hotte professionnelle...). Elle ne peut plus être utilisée en l'état. Une réflexion sera menée, en concertation avec les associations et utilisateurs de la salle, afin d'envisager un nouvel aménagement de la cuisine.

Animations :

- Un forum des métiers est organisé le samedi 30 novembre par la Médiathèque, sur une initiative du conseil municipal des jeunes.
- Il est rappelé que le repas offert par le CCAS aux électeurs de 65 ans et plus aura lieu le 14 décembre à 12h à la salle polyvalente.
- Le marché de Noël organisé par l'association des commerçants se tiendra les 7 et 8 décembre.
- L'arbre de Noël des écoles, offert par le CCAS aura lieu le 19 décembre.
- Cette année aucune animation ne sera organisée par les associations à l'occasion du Téléthon.
- La date des vœux de la Municipalité est fixée au vendredi 10 janvier 2025 à 18h

Depuis le 15 octobre 2024, grâce au déploiement du réseau public Ardèche Drôme Numérique (ADN) et à l'engagement de vos collectivités (la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans, le Département de l'Ardèche, la Région Auvergne-Rhône-Alpes), avec le soutien de l'Etat, de l'Europe (FEDER) et la participation d'ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public, la fibre optique est disponible sur une première partie de notre commune.



A l'ouverture commerciale, les foyers éligibles pourront souscrire un abonnement fibre et profiter des services Très Haut Débit auprès de 7 opérateurs : Bouygues Telecom, Free, NordNet, Orange, Ozone, Rézine et SFR.

Liste des opérateurs disponibles sur <https://www.ardechedromenumerique.fr> Page : Les Opérateurs Grand Public



Certains foyers peuvent ne pas être encore éligibles à la fibre optique. Plusieurs raisons possibles :

- des travaux doivent encore être réalisés pour déployer la fibre en domaine privé, dans les immeubles collectifs, les lotissements privés ou sur les façades d'immeuble ; une intervention qui nécessite la signature d'une convention avec les copropriétaires ou syndic de propriété.
- ADN doit débloquer une situation complexe (refus de conventionnement, autorisations en attente, attente de coordinations de travaux avec un tiers...).

De plus, le délai de raccordement peut être plus long, jusqu'à 6 mois environ, pour les foyers éligibles mais éloignés du réseau (situés à plusieurs centaines de mètres du Point de Branchement Optique).

Pour savoir si vous êtes éligibles, testez votre adresse sur A quand la fibre chez moi ? à l'adresse www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite

- Le raccordement est possible, alors à vous de jouer ! Comparez les offres des opérateurs disponibles et abonnez-vous.
- Le raccordement est à venir ou les travaux sont toujours en cours : un peu de patience ! les adresses seront rendues éligibles au fur et à mesure par ADN et ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau. Inscrivez-vous sur l'outil d'éligibilité pour être informé par mail lorsque le raccordement sera possible.
- Le raccordement est non possible car ADN n'a pas trouvé votre adresse dans sa base de données. Pas d'inquiétude ! Remplissez le formulaire à votre disposition en joignant un certificat d'adressage (à demander à la mairie).

LE RACCORDEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

C'est l'abonnement qui déclenche le raccordement de votre logement ou local d'activité. Une dernière section de fibre doit alors être déployée depuis le Point de Branchement Optique (PBO) le plus proche, situé dans la rue, jusqu'à l'intérieur de votre logement. Ce raccordement final, aérien ou souterrain, est réalisé par ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public ou par le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) choisi, au moment de l'abonnement.

La fibre emprunte généralement le même chemin que le réseau télécom cuivre existant.



Soyez vigilant !

Le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique vous invite à faire preuve de prudence lors de vos démarches. Les anarques et autres démarchages frauduleux fleurissent avec l'accélération des déploiements des réseaux fibre en France et sur notre territoire.

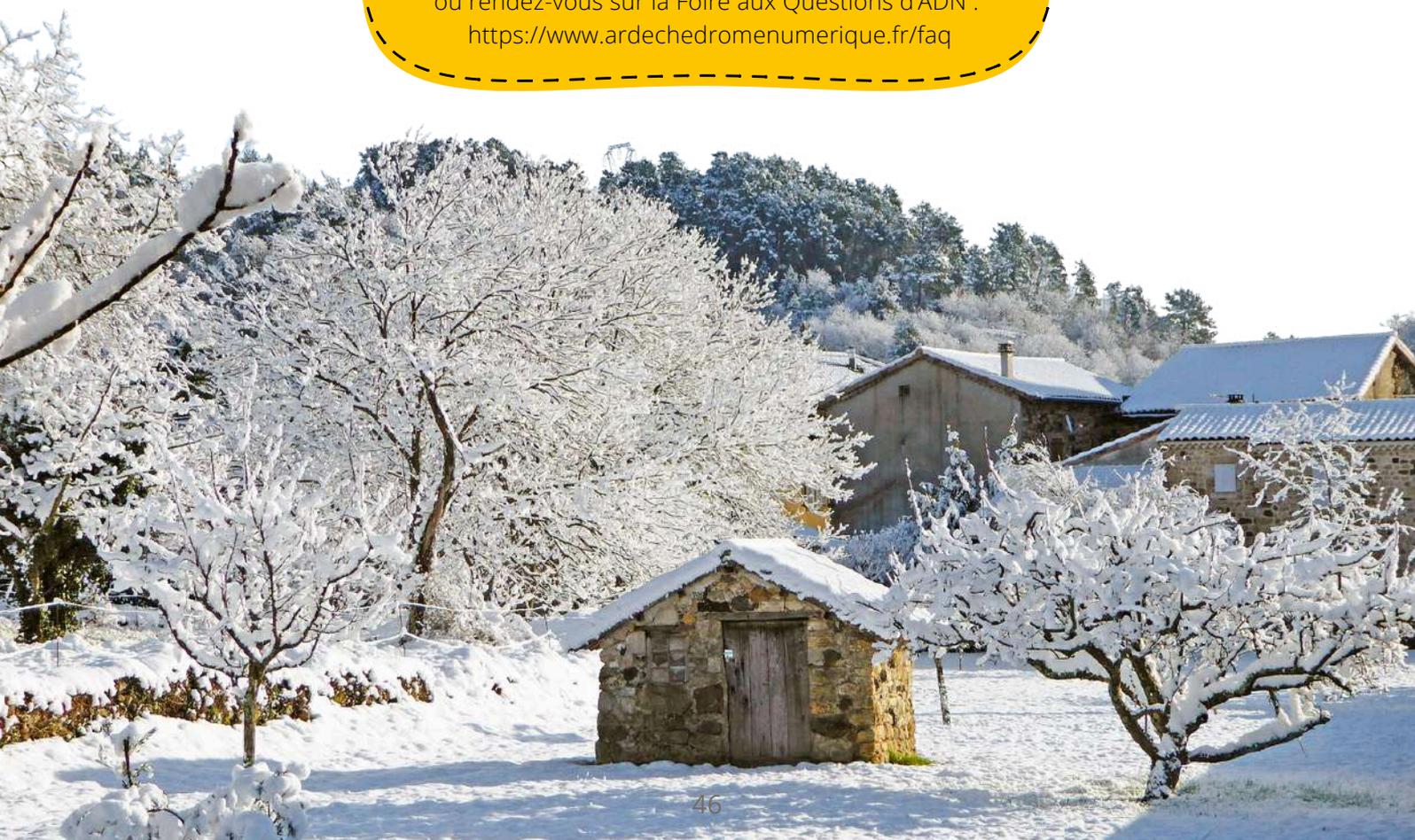
Certains opérateurs commerciaux peuvent d'ores et déjà commencer à vous démarcher (par téléphone, mails, ou en porte à porte) pour permettre le raccordement de votre logement dès l'ouverture commerciale sur votre secteur. Si vous êtes sollicité pour pré-raccorder votre habitation ou pour faire vérifier votre installation en vue du passage à la fibre, il s'agit probablement d'une arnaque. En effet, le raccordement de votre logement est réalisé par votre opérateur, seulement après la souscription de votre abonnement fibre. Pour rappel, ce dernier est pris en charge par vos collectivités dans le cadre du financement du réseau public, vous ne devez en aucun cas verser de l'argent pour la prestation de raccordement.

Le Syndicat mixte ADN rappelle à l'ensemble des usagers que les commerciaux des opérateurs sont munis d'une carte professionnelle. N'hésitez pas à leur demander, et en cas de doutes, à en informer votre mairie qui pourra en faire le relais auprès du Syndicat.

Pour en savoir + sur les modalités de raccordement, visionnez la vidéo « La fibre est là ! »

<https://www.youtube.com/watch?v=vEQzjlehC2E>

Pour toute question,
contactez la hotline d'ADTIM FTTH au 04 82 48 00 18
(prix d'un appel local - du lundi au vendredi 8h-20h)
ou rendez-vous sur la Foire aux Questions d'ADN :
<https://www.ardechedromenumerique.fr/faq>



Expression de la liste "Concordance Thueyts"

Un Nouveau Souffle pour les Bâtiments Communaux

Dès notre élection, la majorité « Concordance Thueyts » a pris conscience de l'ampleur du travail à accomplir pour redonner aux bâtiments, propriétés de notre commune, la qualité nécessaire à leur destination tant pour les bâtiments ouverts au public (salle polyvalente, Vesprade, etc.) que pour les logements (+/- 40 appartements) offerts à la location.

Un héritage difficile à assumer

Pendant plus de deux décennies, ces bâtiments ont été négligés et le manque d'entretien a conduit à leur dégradation progressive.

Le constat était sans appel : il était urgent d'agir ! « Concordance Thueyts » a pris la mesure de cette responsabilité et s'est engagée à redonner à ces bâtiments leur vocation première : être des espaces accueillants, fonctionnels pour les salles communales et des lieux de vie agréable pour les appartements.

Des travaux de rénovation énergétiques pour l'avenir

Nous avons lancé un programme ambitieux de rénovation et de remise en état de l'ensemble des bâtiments municipaux.

L'une de nos priorités a été de mettre les logements communaux aux normes énergétiques pour qu'il soit possible de continuer à les louer : remplacement des fenêtres ; amélioration des systèmes de chauffage. Ces travaux permettent de garantir des logements de qualité tout en réduisant les factures énergétiques des locataires.

Nous avons également veillé à ce que ces logements restent à des loyers raisonnables tout en garantissant leur confort.

Un budget maîtrisé pour des résultats optimums

Ces travaux ont été planifiés de manière à respecter un budget rigoureux, optimisé grâce à la recherche de financements extérieurs, notamment via des subventions d'État et des partenaires privés. Non seulement ces travaux permettent de moderniser le patrimoine communal, mais ils contribuent également à dynamiser l'économie locale en faisant appel à des entreprises du territoire.

Un avenir durable pour notre commune

Ces rénovations sont une étape importante dans la transformation de notre commune, mais d'autres projets sont à venir. Nous avons d'ores et déjà inscrit dans notre programme des travaux complémentaires sur certains bâtiments, notamment à l'école, afin d'offrir à nos enfants des conditions d'apprentissage optimales mais également la salle polyvalente pour qu'elle puisse toujours accueillir les manifestations festives, sportives et culturelles. Enfin, la réhabilitation de l'ancienne micro-crèche en appartement permettra encore d'accroître notre offre locative.

« Concordance Thueyts » a pris à bras-le-corps les défis laissés par l'inaction des précédentes équipes municipales et fait un pari sur l'avenir en les rendant plus économes en énergie et accessibles à tous. Ces rénovations participent, selon un programme structuré d'interventions, à la dynamisation de notre commune et contribuent à un cadre de vie plus agréable en garantissant que notre commune soit un modèle de modernité, de sécurité et de solidarité.

Expression des élus "Thueyts toujours plus dynamique"

Régulièrement sollicitée, l'opposition municipale n'a pas souhaité s'exprimer.

Comment obtenir votre identité numérique

France Identité puis la faire certifier en mairie ?



Votre carte d'identité ressemble à



Vous ne pouvez pas encore bénéficier de l'identité numérique

Vous pouvez bénéficier de l'identité numérique et de sa certification



Pour créer votre identité numérique régaliennne

Étape 1

Vous devez être âgé d'au moins 18 ans, et votre téléphone doit être compatible : téléphone disposant de la technologie NFC (Android 11 minimum ou iOS 16.6 minimum).



1
Téléchargez l'application France Identité



2
Créez votre identité numérique en suivant les instructions de l'application



3
Choisissez un code personnel à 6 chiffres

Bravo !

Vous avez à présent accès de façon sécurisée à de nombreux services :

- authentification en ligne,
- génération d'un justificatif d'identité à usage unique,
- présentation de votre droit à conduire...

Pour certifier votre identité numérique

Étape 2



1
Initialisez une demande de certification d'identité numérique dans votre application France Identité



2
Prenez rendez-vous dans une mairie qui propose ce service sur : rendezvous.passeport.ants.gouv.fr



3
Rendez-vous en mairie avec votre carte d'identité, votre téléphone et le QR code associé à votre demande



Dans les 48 h après votre passage en mairie vous serez notifié par e-mail et dans l'application France Identité du résultat de votre demande de certification.

La certification de votre identité numérique vous permet d'accéder à des démarches sensibles en ligne comme la procuration de vote et les services accessibles avec FranceConnect+ (Ma Prime Rénov, MonCompteFormation...).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : france-identite.gouv.fr

